



Nestlé Good food, Good life



Plan de vigilance 2022

portant sur l'exercice 2021

Sommaire

Organisation du groupe Nestlé	3	Accès à une alimentation de qualité.....	32
Périmètre de vigilance	4	Intoxication alimentaire.....	38
Gouvernance	6	Gestion de la chaîne d’approvisionnement.....	39
Dialogue avec les parties prenantes.....	8	Conflits géopolitiques	40
Cartographie des risques	9	Épidémie/Risques sanitaires	40
Procédures d’évaluation des fournisseurs	12	Santé, sécurité et bien être des collaborateurs	43
Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves	16	Droits environnementaux.....	46
Droits humains et libertés fondamentales	18	Changement climatique	46
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité.....	19	Pollution des eaux.....	46
Handicap	20	Gestion et préservation de l’eau.....	47
Discrimination de genre - Autonomisation des femmes.....	21	Pollution atmosphérique	47
Communauté LGBT+	22	Pollution et détérioration des sols.....	47
Harcèlement	24	Accaparement des terres et des ressources.....	48
Protection des données personnelles	24	Pollution sonore	49
Violences domestiques.....	26	Pollution plastique	50
Travail forcé.....	26	Gestion des déchets.....	53
Travail dissimulé.....	26	Gestion des déchets industriels	54
Usage raisonné de la blockchain	27	Gaspillage alimentaire.....	54
Travail des enfants.....	27	Déforestation	55
Politique de rémunération	28	Perte de la biodiversité.....	56
Liberté d’association / Droits syndicaux.....	29	Bien-être animal.....	57
Santé et sécurité des personnes	30	Mécanismes d’alerte.....	58
Risques psychosociaux/santé mentale	31	Dispositif de suivi	60
		Compte-rendu de mise en œuvre	63
		Textes de référence.....	70
		Lexique	73

Organisation du groupe Nestlé

Le groupe Nestlé organise son implantation internationale par zone géographique ou « Marché ». Ainsi, le « Marché France » englobe l'ensemble des activités et des entités de Nestlé en France. Il est structuré sous forme de holding, la société Nestlé Holding France, qui détient, directement ou indirectement, 24 entités en France.

Nestlé Holding France est une société par actions simplifiée française, filiale de la société suisse Nestlé SA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Dans le présent plan :

- Le terme « Nestlé » désigne l'ensemble des 24 sociétés composant le Marché France de Nestlé, et soumises au présent plan de vigilance ;
- Le terme « Groupe » désigne le groupe international Nestlé.

Au niveau du Marché, la gouvernance de Nestlé s'opère à deux niveaux :

- Métiers : chaque fonction transversale contribue à l'ensemble des 24 sociétés ;
- Unité d'Affaires : chaque marque ou activité est autonome.

La stratégie de compliance de Nestlé France est intégrée à ces deux niveaux :

- Métiers : au travers du Comité de Conformité ;
- Unités d'Affaires : au travers du réseau de référents conformité.

Périmètre de vigilance

Ce plan de vigilance couvre les actions menées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Nestlé employait 12 730 collaborateurs fin 2021.

Nestlé s'attache à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité au travail, ainsi que l'environnement, pouvant résulter :

- des activités de la société, de ses filiales, et de toute société contrôlée¹ ;
- des activités de ses fournisseurs directs et indirects ; et
- des activités de ses sous-traitants.

Nestlé a une activité de vente de produits et services dans les domaines suivants :

- boissons chaudes de café, instantanées (i.e. Nescafé, Ricore) ;
- boissons chaudes de café, en dosettes (i.e. Nespresso, Nescafé Dolce Gusto) ;
- boissons chaudes chocolatées (i.e. Nesquik) ;
- confiserie de chocolat et tablettes (i.e. Nestlé Dessert, Kit Kat, Recettes de l'atelier) ;

- eaux et boissons minérales (i.e. Perrier, Vittel, S.Pellegrino) ;
- produits culinaires d'aide à la cuisine et soupes (i.e. Maggi) ;
- purée (i.e. Mousline) ;
- produits de nutrition infantile, laits (i.e. Nidal – Guigoz) ;
- produits de nutrition infantile, nourriture de diversification (i.e. Nestlé, Naturnes) ;
- produits pour animaux de compagnie (i.e. Friskies, Purina One) ;
- produits surgelés (i.e. Buitoni) ;
- dosettes de thé (i.e. Special T) ;
- produits boissons et culinaires (i.e. Chef) ;
- recherche et développement dans le secteur alimentaire (Centre de recherche et développement Nestlé).
- produits de nutrition clinique (i.e. Nestlé Health Science France)

¹ Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16, II du Code de commerce

Par fournisseurs directs de Nestlé sont principalement visés les fournisseurs des aliments et ingrédients qui entrent dans la composition des produits vendus.

Sont considérés comme fournisseurs indirects :

- Des prestataires de services en vue du transport, du nettoyage, de la sécurité et de la gestion des déchets en usine et dans les locaux ;
- Certains fournisseurs alimentaires concernant les aliments qui ne sont pas sourcés au niveau Groupe ;

- Des fournisseurs d'achats indirects : fourniture de produits et services requis pour mener les activités de la société (équipement disponible en usine, en magasins ou dans les bureaux).

Sont considérés comme sous-traitants, les personnes qui se voient confier tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise conclu entre le maître d'ouvrage et l'entrepreneur sous-traité et qui l'exécute sous la responsabilité de ce dernier².

² Selon la définition de la sous-traitance de l'Association française de Normalisation (Afnor)

Gouvernance

Afin d'encadrer au mieux la démarche de conformité, Nestlé France a mis en place une véritable gouvernance entièrement dédiée au pilotage de la prévention des risques.

Actions	– ponctuelles	– périodiques	– annuelles
Comité de Conformité	– Communications ad hoc	– Réunion trimestrielle sur l'avancement des actions	– Définition de la stratégie – élaboration du plan de vigilance – Validation des cartographies des risques
Réseau de Référents Conformité	– Remontée de nouveaux risques ou besoins	– Préparation de l'ordre du jour des Comités de Conformité	– Entretiens – Construction du plan de vigilance – Communications ad hoc
Comité d'alerte	– Traitement des alertes – Remontée de nouveaux risques	– Réunion ad hoc	– Bilan annuel

Le Comité de Conformité

Il se réunit tous les trimestres afin de :

- définir la stratégie et valider le plan d'actions dans le cadre de la démarche de conformité du Groupe ;
- suivre l'avancement des actions ainsi définies ;
- mettre en place de nouvelles actions en s'appuyant notamment

sur les informations du réseau des Référents Conformité ;

- contribuer à promouvoir les initiatives de formation interne au respect des [Principes de conduite des affaires du Groupe](#) et du [Code de conduite professionnel de Nestlé](#).

Le Comité de Conformité est présidé par le Président de Nestlé France, sous la direction du Directeur général Juridique et Compliance en sa qualité de Chief Compliance Officer, assisté du responsable de l'audit interne et de la Directrice Compliance.

Il est composé des Directeurs généraux Commerce, Industrie, *Supply Chain* et Achats, Finance et contrôle, Communication et Affaires Publiques, et des Directeurs Audit. [Une Charte](#) précise et définit leur rôle.

Le réseau des Référents Conformité

Composé de 20 référents, ce réseau a pour missions de :

- relayer la démarche de conformité et les initiatives mises en place par le Comité de Conformité au sein des Unités d'affaires en France ;
- faire remonter tout risque ou de manquement afin d'affiner l'évaluation des risques ;
- s'assurer du suivi des plans d'actions établis dans le cadre de la démarche de conformité ;
- préparer l'ordre du jour des Comités de Conformité.

Le Comité d'alerte

Dans le cadre du recueil des alertes formulées par les collaborateurs, Nestlé a mis en place un Comité d'alerte composé des membres permanents du Groupe suivants :

- Directeur général Ressources Humaines ;
- Directeur général Juridique et Compliance Officer ;
- Directeur Affaires Sociales ;
- Directrice Conformité.

Les membres suivants peuvent également y être invités en fonction de l'alerte :

- Directeur des Ressources Humaines de la société concernée ;
- CEO de la société concernée ;
- Directeur général Industriel ;
- Directeur général de la fonction concernée.

Le Comité d'alerte traite toutes les alertes reçues, aussi bien des collaborateurs que des autres parties prenantes. En cas de réception d'une alerte, les membres du Comité suivent la procédure dédiée ([voir p.58](#)).

Dialogue avec les parties prenantes

Nestlé s'engage à collaborer en continu avec ses parties prenantes dans son approche de prévention des risques d'atteinte aux droits humains, à la santé et à la sécurité, et à l'environnement.

Au titre du principe de [Création de Valeur Partagée](#) inscrit dans l'ADN du Groupe, Nestlé entend inclure l'ensemble des personnes, structures et organismes potentiellement impactés par ses activités commerciales.

Le Groupe consulte régulièrement ses parties prenantes, aux niveaux national et international, afin de mettre en place des plans d'actions et des mesures prioritaires visant à prévenir les risques liés à ses activités commerciales.

Nestlé France travaille aux côtés de parties prenantes nationales, afin d'identifier le plus précisément possible l'impact de ses activités sur les communautés. Sont ainsi concernés :

- ses collaborateurs et les instances représentatives du personnel ;
- les consommateurs ;
- les organisations non gouvernementales locales ; nationales, et internationales ;
- les investisseurs et organismes financiers ;
- les communautés locales, autour de nos opérations ;

- les structures de recherches, d'études et d'enseignement ;
- les acteurs publics (collectivités locales, organisations régionales, autorités de régulation).

Nestlé France noue des partenariats et collabore avec de nombreuses organisations liées à son secteur d'activité. Nestlé France a lancé la plateforme solidaire [#JeTeDon\[NES\]](#) pour rassembler dans un lieu unique l'ensemble de ses associations partenaires.

Les parties prenantes sont en outre consultées via l'organisation de forums, de consultations publiques, de réunions, de demandes d'avis, ou même par correspondances régulières.

Par ailleurs, Nestlé France a créé en 2007, la [Fondation Nestlé France](#), organisation à but non-lucratif dont la mission est d'aider les familles à adopter de bonnes pratiques alimentaires, en collaboration avec un comité de pilotage d'experts qualifiés et indépendants.

Cartographie des risques

Nestlé France suit la méthodologie du groupe Nestlé (ERM) pour identifier et suivre les risques d'atteintes aux droits humains, à la santé et à la sécurité et à l'environnement liés à ses activités commerciales.

Méthodologie

La politique générale de gestion des risques de Nestlé France inclut les thématiques couvertes par la loi sur le devoir de vigilance selon une méthodologie précise et rigoureuse pilotée par le Compliance Officer :

- Collecte et revue de la documentation existante relative à l'identification et à la prévention des risques ;
- Élaboration d'une typologie des risques liés aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé/sécurité et à l'environnement sur la base de :
 - l'univers de risques de Nestlé ;
 - la cartographie des risques existante ;
 - les sources publiques, notamment sur les fournisseurs ;
 - les référentiels internationaux et internes pertinents ([voir p.70](#)).
- Conduite d'entretiens ;
- Identification des risques graves et cotation des risques bruts et résiduels ;
- Élaboration de la cartographie ;
- Validation de la cartographie.

Dans le cadre des entretiens

confidentiels, le Comité de Conformité rencontre :

- les propriétaires de risque ;
- des collaborateurs opérationnels ;
- des Référents Conformité.

Il recueille des informations sur les facteurs et les scénarios de risques susceptibles d'affecter Nestlé.

Le Compliance Officer met à jour les scénarios de risque et les facteurs aggravants, en se fondant sur la méthodologie de [l'AMRAE](#) et :

- les entretiens ;
- les contrats et les appels d'offres en cours ;
- la liste des parties tierces de Nestlé et les informations les concernant ;
- les rapports d'audit et de contrôles internes des trois dernières années ;
- les alertes éthiques reçues ;
- des sources externes, comme les informations publiques disponibles sur des sociétés comparables.

Pour la cotation des risques bruts, le

Compliance Officer :

- analyse les entretiens et des autres informations auxquelles il a accès ;
- communique la liste des scénarios de risque et des facteurs aggravants aux propriétaires de risque ;
- évalue la cotation brute (fréquence et impact) de chaque scénario de risque et de chaque facteur aggravant en collaboration avec les propriétaires de risque.

Pour la cotation des risques résiduels, le

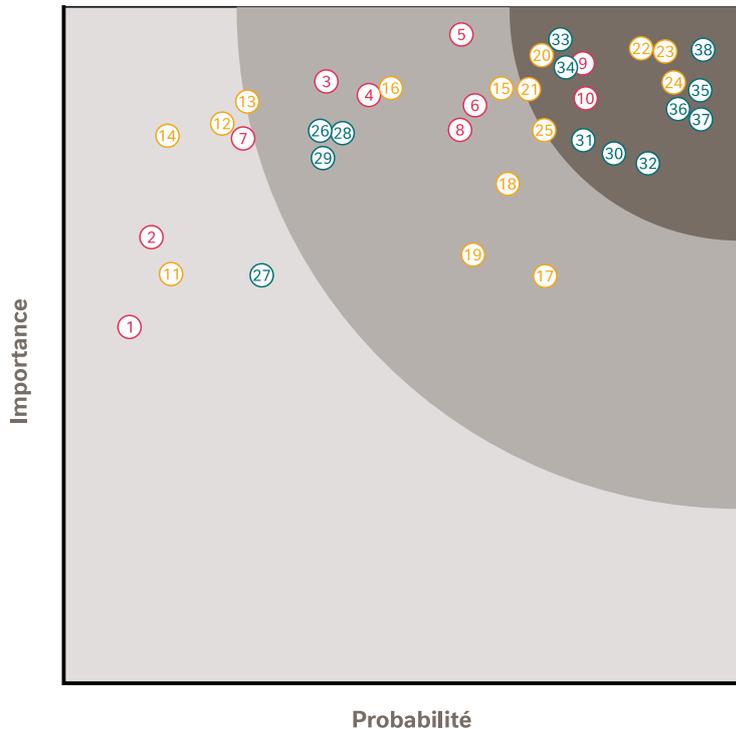
Compliance Officer évalue les dispositifs

de maîtrise des risques, actuels et envisagés pour les douze prochains mois, avec les propriétaires de risque et le Comité de Conformité.

Dans la mesure du possible, le Compliance Officer collecte et archive les pièces justificatives essentielles pour chaque dispositif de maîtrise des risques pris en compte.

Le projet de registre des risques ainsi complété est présenté pour information aux propriétaires de risque et au Comité Conformité.

Synthèse de la cartographie



Droits humains et libertés fondamentales

- ① Politique de rémunération
- ② Droits syndicaux
- ③ Travail forcé
- ④ Travail dissimulé
- ⑤ Discriminations
- ⑥ Travail des enfants
- ⑦ Usage raisonné de la blockchain
- ⑧ Protection des données personnelles
- ⑨ Harcèlement
- ⑩ Violences domestiques

Santé et sécurité des personnes

- ⑪ Exposition à des substances nocives
- ⑫ Incendie
- ⑬ Accident logistique
- ⑭ Conditions de travail
- ⑮ Intoxication alimentaire
- ⑯ Risques psycho-sociaux
- ⑰ Évolution de la démographie
- ⑱ Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- ⑲ Conflits géopolitiques / attaques terroristes
- ⑳ Épidémie
- ㉑ Épidémie animale
- ㉒ Risques sanitaires
- ㉓ Accès à une alimentation de qualité
- ㉔ Gestion de la fin de vie des produits
- ㉕ Sécurité, santé et bien-être des collaborateurs

Environnement

- ⑳ Gaspillage alimentaire
- ㉑ Accaparement des terres
- ㉒ Gestion des déchets sur les sites industriels
- ㉓ Déforestation
- ㉔ Pollution de l'air
- ㉕ Pollution sonore
- ㉖ Gestion des terres
- ㉗ Pollution des eaux
- ㉘ Pollution plastique
- ㉙ Perte de biodiversité
- ㉚ Changement climatique
- ㉛ Gestion des ressources en eau
- ㉜ Pollution des sols

Procédures d'évaluation des fournisseurs

Nestlé travaille étroitement avec ses filiales, fournisseurs et sous-traitants pour assurer la transparence de ses processus. La confiance des consommateurs et la qualité de la chaîne d'approvisionnement sont les pierres angulaires des préoccupations et des valeurs du Groupe.

Standard Nestlé pour des Achats responsables

Extension des [Principes de conduite des affaires](#), le [Standard Nestlé pour des Achats responsables](#) définit :

- les normes minimales non négociables à respecter dans le cadre des relations commerciales avec Nestlé ;
- les standards et engagements du Groupe à respecter dans la chaîne d'approvisionnement de toutes ses matières premières.

Ce document aide à assurer une application uniforme des engagements de Nestlé en matière de normes internationales ([voir p.70](#)), en intégrant les spécificités liées aux approvisionnements de ses matières, biens et services. Il repose sur cinq piliers :

- La conformité ;
- Les droits des travailleurs et droits de l'homme universels ;
- La santé et la sécurité ;
- La durabilité environnementale et sociale ;
- L'intégrité en affaires.

Les fournisseurs de rang 1, ayant une relation commerciale directe avec Nestlé, sont principalement les fournisseurs des aliments et ingrédients entrant dans la composition du produit vendu. Nos fournisseurs de rang 1 les plus stratégiques et à risque sont régulièrement audités afin de vérifier leur conformité aux cinq piliers des Standards Nestlé pour des Achats responsables.

Les fournisseurs directs doivent garantir l'intégrité et la conformité des intermédiaires amont. Ces derniers correspondent à toutes les entités qui participent à la fabrication, à l'achat ou à la production de services ou de produits acquis par Nestlé dans le cadre des contrats avec les fournisseurs directs.

Nestlé vise à assurer la traçabilité des matières premières jusqu'à leurs origines pour :

- vérifier que les conditions de travail sont conformes à ses Standards ;
- mettre en place, avec le support de spécialistes et d'ONG, des actions pour améliorer son empreinte

environnementale et sociale sur toute la chaîne de valeur.

Le Groupe a priorisé 15 groupes de matières premières au niveau mondial en fonction du facteur de risque associé et de l'importance des volumes achetés.

Chaque besoin identifié donne lieu à un appel d'offres sur la base d'un cahier des charges ou d'une spécification technique. Cet appel d'offres est requis pour tout achat supérieur à 15 000 euros. Un mode dérogatoire peut être utilisé pour toute spécificité business et fait l'objet d'un contrôle strict de la direction Achat, Finance et Business.

La sélection de fournisseurs tiers repose sur un ensemble de critères de sélection objectifs préétablis.

Avant de nouer une relation d'affaires, Nestlé évalue les tiers afin d'identifier et d'apprécier les risques de corruption ou d'atteintes graves aux droits humains et environnementaux auxquels le Groupe pourrait être exposé le cas échéant.

Avant tout agrément, le fournisseur doit :

- répondre à une procédure d'approbation portant sur sa santé financière, son adhésion à la politique achats responsables, sa qualité et des critères techniques ;
- compléter un questionnaire, dont les réponses sont analysées et classifiées ;

- signer le [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) et s'assurer que ses fournisseurs et sous-traitants les respectent.

Chaque nouveau fournisseur intègre la base de données fournisseurs de Nestlé pour trois ans non tacitement reconduits.

Tout au long de la relation commerciale, Nestlé se réserve le droit de :

- vérifier la conformité du tiers à ses exigences internes par des évaluations internes ou externes ;
- exiger la mise en œuvre de progrès conformément aux exigences d'audit.

Tous les six mois, Nestlé France vérifie au travers d'un organisme externe (e-attestations) la production par ses fournisseurs des documents pour la lutte contre le travail dissimulé (extrait K-BIS, attestation URSSAF, liste des travailleurs étrangers).

Des audits d'évaluation du respect de nos principes d'achats responsables sont réalisés auprès de certains fournisseurs par des organismes externes (SMETA, EcoVadis, etc.). Les audits des Tiers 1 fournisseurs se font sur place par des cabinets d'audit indépendants.

Des auditeurs externes réalisent de façon régulière des audits de nos pratiques, processus, procédures et standards. L'organisation Achats dispose également

de la certification ISO 9001, attestant de la qualité des processus réalisés.

La performance des fournisseurs directs est évaluée mensuellement via une Vendor Evaluation Scorecard (VES).

Nous vérifions la conformité de nos fournisseurs directs au moyen d'audits indépendants réalisés par des sociétés d'audit accréditées par Nestlé, suivant les meilleures pratiques SMETA. Si des problèmes de non-conformité ou des lacunes sont constatés, le fournisseur s'engage à déployer un plan d'action, dont la mise en œuvre sera évaluée ultérieurement.

Si un fournisseur refuse de se soumettre à un audit ou de combler des lacunes, nous pouvons mettre fin à la relation commerciale.

Pour les groupes de matière première prioritaires, nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs directs et nos partenaires afin de :

- cartographier nos chaînes d'approvisionnement en amont ;

- procéder à des évaluations des exploitations agricoles dans notre chaîne d'approvisionnement en amont avec des organisations partenaires.

Dans de nombreux cas, les problèmes identifiés nécessitent des interventions sur mesure et à long terme pour s'attaquer à leurs causes profondes et obtenir un impact plus important (ex : le système CLMRS dans la chaîne d'approvisionnement du cacao, le travail avec la Fair Labor Association pour les noisettes en Turquie, le travail dans l'huile de palme pour traiter les risques liés au travail des enfants, etc.).

Pour les achats indirects, des analyses financières sont réalisées chaque année pour 100 % des fournisseurs référencés par les achats auprès d'un prestataire extérieur (Crédit Safe) et un plan d'action est mis en place en cas d'évaluation non-satisfaisante. Nos standards sont revus tous les ans.

	Sélection du fournisseur	Poursuite de la relation commerciale
Ensemble des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Appel d'offres au-delà de 15 000 euros sur le projet - Évaluation du fournisseur - Adhésion au Standard Nestlé pour des Achats responsables 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification biannuelle de la production des documents pour la lutte contre le travail dissimulé
Fournisseurs directs	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de procédure spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi mensuel de la performance - Suivi des certifications - Audits éthiques ponctuels
Fournisseurs indirects	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de procédure spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyses financières annuelles

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

Nestlé est engagé dans une démarche de certification et de labellisation. Ainsi, chacun de ses sites est certifié :

- ISO 9001 (systèmes de gestion de la qualité) ;
- ISO 22000 (systèmes de management de la sécurité des aliments) ;
- ISO 14001 (management environnemental) ;
- ISO 18001 (gestion de la santé et de la sécurité au travail).

Concernant le devoir de vigilance de Nestlé, les actions de prévention des risques sont menées aussi bien en interne que dans les relations entretenues avec les tiers identifiés à

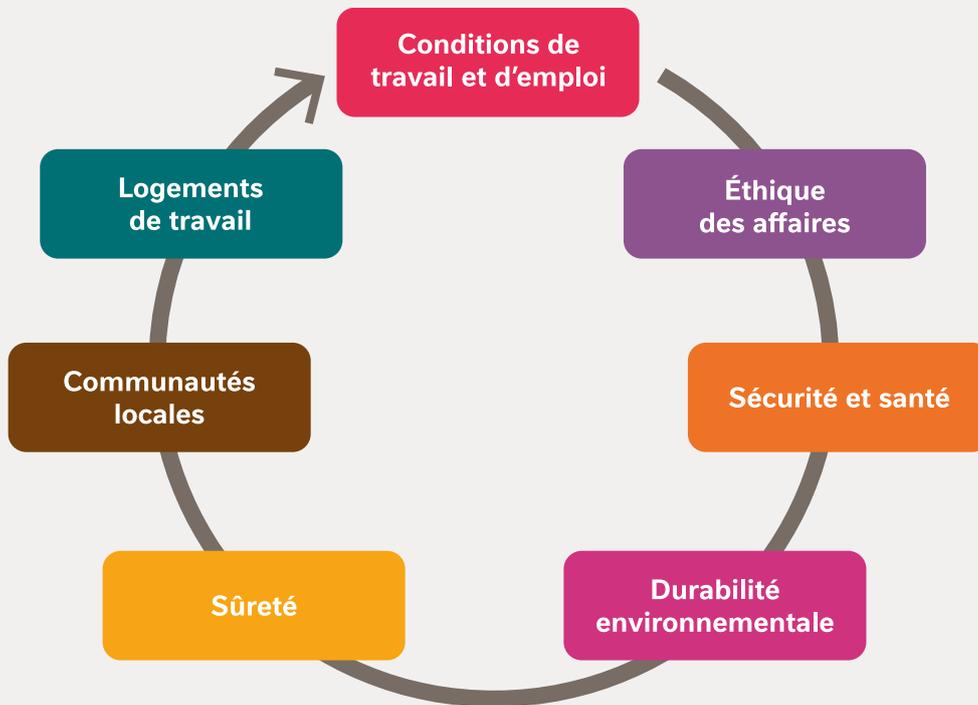
risques par la cartographie des risques. Elles sont suivies par des indicateurs de performance relatifs à l'impact des activités de Nestlé sur les communautés, les consommateurs, les collaborateurs, ou encore l'environnement ([voir p.60](#)). Ces indicateurs de performance – [publiés en ligne](#) – ont une incidence sur les mesures correctives mises en place par Nestlé.

Le respect par Nestlé de ses Principes de conduite des affaires est contrôlé régulièrement par ses auditeurs internes sur la base de consignes claires, que tous les collaborateurs peuvent consulter sur l'intranet de Nestlé S.A.

Programme d'audit CARE

Le respect des principes relatifs aux ressources humaines, à la sécurité, à la santé, à l'environnement et à l'intégrité dans les relations d'affaires est évalué dans le cadre de notre programme CARE, qui repose sur un réseau indépendant d'audit externe CARE (Compliance Assessment of human Ressources, occupational health and safety, Environment and business integrity). Chaque site de Nestlé est audité une fois tous les trois ans.

Les domaines d'évaluation du programme CARE



Droits humains et libertés fondamentales

Nestlé a publié sa nouvelle [feuille de route droits humains](#) en décembre 2021, incluant une nouvelle gouvernance et un plan de remédiation. Elle est déployée et suivie dans les marchés, y compris de la France sous l'autorité de son Comité de Conformité.

Outre sa [politique de Ressources Humaines](#), Nestlé a mis en place plusieurs guides de bonne conduite lui permettant d'encadrer sa conduite des affaires de façon éthique et durable, tels que :

- le [Code de conduite professionnelle de Nestlé](#) ;
- les [Principes de conduite des affaires](#) ;
- [la politique Nestlé Sécurité et Santé au Travail](#) ;
- la [politique de durabilité environnementale](#).

Chaque nouvel employé a l'obligation d'en prendre connaissance lors de sa « pré-intégration ». Nestlé intègre également dans ses contrats avec ses prestataires et fournisseurs des clauses de « bonne conduite ».

Nestlé France continue de former ses collaborateurs aux droits humains et travaille aux côtés de ses partenaires afin

de mettre en œuvre des plans d'actions déployés sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

En 2021, plus de 280 000 collaborateurs ont été formés dans le monde, dont 57 892 sur les droits humains. En France, 52 % des collaborateurs ont ainsi été formés sur ce sujet.

Nestlé dispose d'un Comité droits humains au niveau du Groupe, composé de 25 membres, et d'un protocole triennal d'audit CARE : programme d'évaluation des droits de l'Homme, des conditions de travail et d'emploi.

L'ensemble des sujets traités dans cette section font l'objet d'un audit CARE (voir p.17) à l'exception de l'usage raisonné de la blockchain et des violences domestiques.

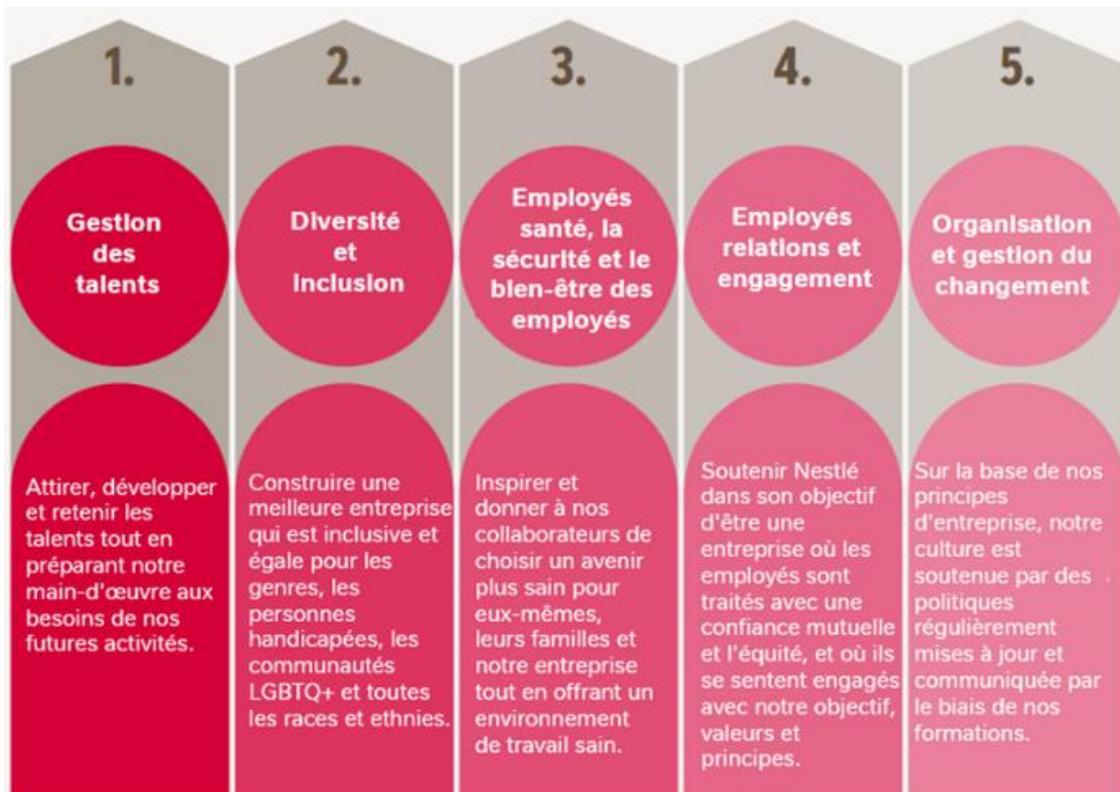
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Nestlé se réfère aux définitions du Défenseur des droits en France, à la [Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail de 1998](#), ainsi qu'aux conventions [100](#), [111](#) et [190](#) de l'OIT sur ce thème.

Notre approche de la gestion des ressources humaines s'inscrit dans une démarche plus large autour du bien-être en entreprise et qui s'articule autour de cinq domaines clés (voir infographie).

Nestlé demeure profondément attachée à ce que tous ses lieux de travail soient exempts de discrimination et de harcèlement, même s'il ne s'agit pas d'un risque qui lui est spécifique.

[La politique des Ressources Humaines](#), comme les [Principes de conduite des affaires](#), rappellent que les collaborateurs ne doivent pas faire l'objet de discrimination fondée sur l'origine, la nationalité, la religion, la race, le sexe, l'âge ou l'orientation sexuelle, ni se livrer à un harcèlement verbal ou physique fondé sur l'un des motifs énoncés ci-dessus ou sur tout autre motif.



L'engagement de Nestlé pour des conditions de travail équitables et l'égalité des chances se démontre également au regard des nombreuses politiques et procédures dont l'entreprise s'est dotée telles que :

- [Politique des Ressources humaines](#) ;
- [Politique contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail](#) ;
- Security Guideline - Threats and workplace violence Contingency Plan ;
- [Gender Balance Acceleration Plan](#) ;
- [Global Maternity Protection Policy](#) ;
- [Politique globale de soutien parental](#) ;
- [Nestlé needs YOUth](#).

Le Groupe a également adhéré et s'engage à respecter l'ILO Global Business and Disability Network, le [Partnering for Racial Justice in Business initiative](#) et les [Normes de conduite des Nations Unies](#) pour lutter contre les discriminations à l'égard des LGBT+. Les incidents de discrimination font l'objet d'une enquête afin d'identifier les éventuels changements à apporter pour contribuer à soutenir un environnement de travail ouvert et inclusif.

Handicap

Nestlé s'appuie sur la définition de la loi française n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances,

la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Nestlé a créé dès 2010 une Mission Handicap Groupe, puis signé trois accords Handicap successifs avec les partenaires sociaux. Leur déploiement est piloté par la Mission Handicap et animé par un réseau pluridisciplinaire de 150 personnes. L'accord actuel, signé en 2019, est agréé pour cinq ans, jusqu'en 2023. Le Maintien à l'Emploi est son axe d'engagement prioritaire.

Nestlé en France structure sa politique en faveur de l'emploi et de l'inclusion des personnes handicapées autour de cinq axes majeurs :

- le maintien à l'emploi ;
- le recrutement et l'intégration ;
- la formation et la montée en compétence des acteurs de la politique handicap ;
- la sensibilisation des collaborateurs ;
- le recours au Secteur Protégé et Secteur Adapté (SPSA).

Depuis 2013, Nestlé en France a investi 2,5 millions d'euros pour le maintien en poste de personnes handicapées. En 2021, 635 collaborateurs avaient bénéficié d'aménagements de poste et/ou d'une compensation de leur handicap (à raison de 80 à 100 collaborateurs en moyenne par an).

Nestlé en France prévoit le recrutement et l'intégration de 100 personnes handicapées (CDI, CDD, intérim de plus de six mois, alternants et stagiaires) d'ici 2023. Elle participe, chaque année, à l'initiative européenne « Duo Day » permettant à des personnes handicapées, accompagnées de collaborateurs volontaires, de découvrir un nouveau métier.

Chaque année, des actions de sensibilisation sont menées pour la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Un concours interne, Les Paralympiades, encourage les salariés à s'exprimer individuellement et collectivement sur leur perception du handicap.

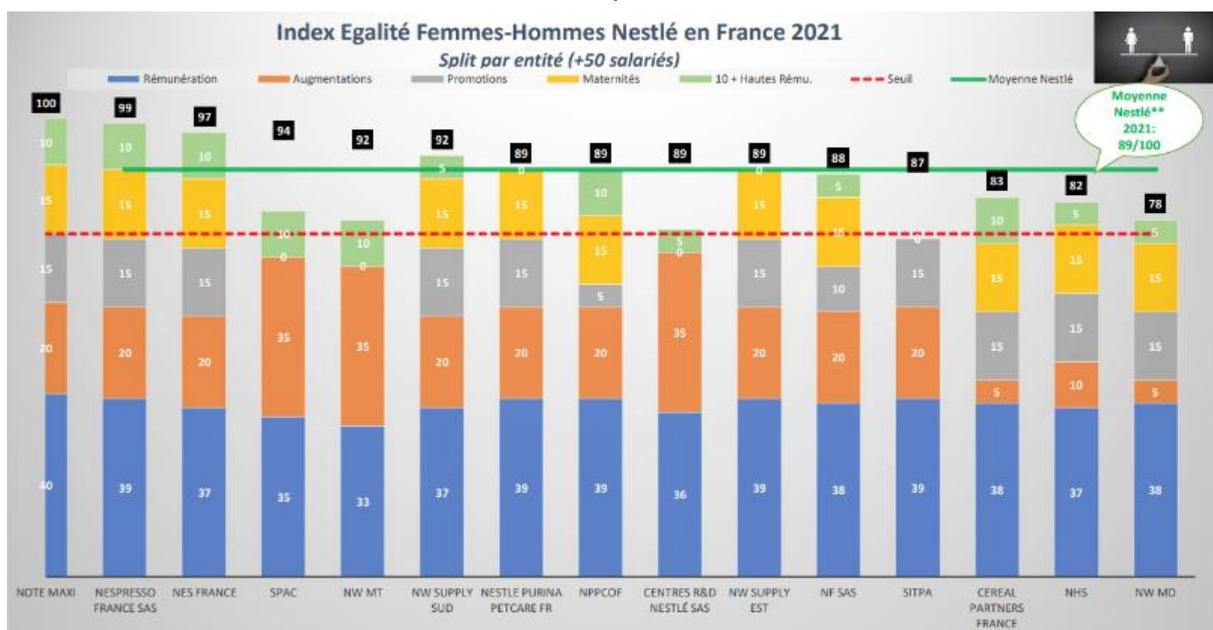
Obtenir le statut de « Travailleur Handicapé » permet de bénéficier d'un ensemble de droits, d'aides et de

services mis en place par Nestlé en France pour conserver son emploi et évoluer dans l'entreprise.

En 2021, Nestlé en France affiche un taux d'emploi des personnes handicapées de 5,3 % (contre 3,7 % pour la moyenne nationale), soit plus de 600 personnes qui contribuent à la performance de Nestlé en France.

Discrimination de genre - Autonomisation des femmes

En tant qu'acteur industriel, Nestlé s'engage pour la juste représentation des métiers et œuvre à la féminisation des carrières et des filières. Au-delà des ratios et d'un équilibre quantitatif parfait, Nestlé vise une égalité femmes/hommes réelle en augmentant la proportion de femmes dans les postes de direction, y compris les plus élevés.



Le [Plan d'accélération de l'égalité entre les sexes](#) de Nestlé prévoit une hausse de la part de femmes dans son Top 200 à 30 % d'ici 2022. Elle s'élève à 27,2 % au 31 décembre 2021.

Nestlé s'engage pour les familles et souhaite développer un environnement réconfortant pour ses collaborateurs et leurs familles. Sa [Politique de soutien parental](#) met en place des normes et des mesures en faveur de la protection de la maternité et des soins destinés aux enfants.

L'index égalité Femmes-Hommes Nestlé 2021 est [accessible en ligne](#).

Communauté LGBT+

Nestlé a exprimé son soutien aux normes de conduite des affaires des Nations Unies sur la lutte contre la discrimination à l'encontre des personnes LGBT+.

Nous sommes fiers de faire partie du Partenariat pour l'égalité mondiale de l'unique organisation au monde axée sur les personnes LGBT+ où le secteur privé et la société civile siègent ensemble pour accélérer l'équité et l'inclusion sociale et économique des personnes de la communauté LGBT+. Le partenariat est une initiative de Business for Social Responsibility, du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies et du Forum économique mondial.

Nous [soutenons publiquement et concrètement](#) les [standards de conduite](#) des affaires LGBT+ des Nations Unies.

La [Politique globale Nestlé de soutien parental](#) reconnaît la diversité des familles et le fait que les rôles parentaux ne sont plus seulement définis selon les lignes traditionnelles de genre. Elle permet à toutes les familles de bénéficier d'un congé parental payé amélioré, y compris les couples de même sexe, les parents isolés et les couples qui adoptent. Elle est pleinement déployée dans 64 % des pays où Nestlé est présent.

En France, Nestlé est signataire de la [charte de L'Autre Cercle](#) depuis 2019. La campagne « L'inclusion des différences fait la force de Nestlé en France » (#YouAreIncluded) a invité les collaborateurs de Nestlé en France à partager leur vision inclusive de l'entreprise au travers notamment de la mobilisation du collectif LGBT+ Nestlé en France et la mise à disposition d'un Kit de communication. Enfin, un Comité de pilotage incluant un pilier LGBT+ a été lancé en 2021.

Égalité des chances

L'égalité des chances peut être définie comme l'égle probabilité pour des individus quelconques d'avoir accès à une même position sociale quelconque.

Nestlé s'engage pour l'égalité des chances en créant des passerelles entre ses métiers et les jeunes plus éloignés de l'emploi. Le Groupe soutient des initiatives exemplaires dans les quartiers prioritaires de la ville, comme [NQT](#). Cette association met en relation des salariés expérimentés avec des jeunes diplômés ou étudiants issus de quartiers prioritaires d'éducation, afin de leur faire bénéficier de leur réseau et de leur expérience.

Dans sa volonté de contribuer au développement économique et social des quartiers prioritaires de la politique de la ville, Nestlé a participé en 2021 au premier Sommet de l'Inclusion Économique organisé en France par la Fondation Mozaïk, sous le patronage du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Nestlé s'est également engagé dans le [PAQTE](#), un programme d'accompagnement par lequel les entreprises adhérentes prennent l'engagement de sensibiliser, former, recruter et conduire une politique d'achat responsable en direction des quartiers.

Employabilité des jeunes

Avec son programme [Nestlé Needs YOUth](#), Nestlé France contribue à :

- **L'embauche des jeunes de moins de 30 ans** : depuis 2014, Nestlé France en a recruté plus de 4 000 en CDI ou CDD. Elle s'engage à

recruter plus de 1 600 jeunes en CDD ou CDI sur 2021-2025 ;

- **La formation des jeunes via la promotion des stages et de l'alternance** : Nestlé France vise à former en moyenne 700 stagiaires et alternants par an. Depuis 2014, 5 000 jeunes ont ainsi bénéficié d'une expérience chez Nestlé. La filiale française renouvelle son engagement et prévoit de recruter 750 stagiaires et alternants par an jusqu'en 2025 ;
- **L'accompagnement à la découverte du monde du travail et à la prévention contre le décrochage scolaire** : grâce aux partenariats noués avec les associations « Un stage et Après », « Tous en Stage » ou encore « Energie Jeunes », des salariés volontaires se mobilisent chaque année pour accueillir des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville en stage de 3^e ou pour intervenir en classe dans des collèges de l'éducation prioritaire.

En 2019, Nestlé a créé la communauté « Nestlé Thinks YOUth » pour donner la parole aux jeunes salariés. Comptant 26 collaborateurs, elle rassemble un *Shadow Comex* et d'un réseau d'ambassadeurs en charge de challenger, décider puis promouvoir les politiques de l'entreprise en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Le Shadow Comex est directement impliqué dans les réflexions et décisions du comité exécutif RSE de l'entreprise. Les ambassadeurs RSE sont quant à eux en charge de promouvoir les engagements de Nestlé auprès des collaborateurs du Groupe.

En 2021, Nestlé France a versé la taxe d'apprentissage à 81 établissements, sélectionnés à partir de différents benchmarks en interne (partenariats actuels ou historiques) et en externe (Palmarès Jobteaser ou Top 10 Happy Trainees). Nestlé s'engage à choisir des lycées ou des collèges issus des bassins d'emploi du lieu de localisation des usines pour soutenir les territoires en local. Nestlé s'intéresse aux associations réalisant des actions correspondant aux piliers de notre stratégie RSE (associations engagées pour la jeunesse ou pour l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi).

Harcèlement

Nestlé se dresse contre toute forme d'harcèlement que celui-ci soit verbal ou physique fondé sur l'origine, la nationalité, la religion, la race, l'ethnie, le genre (y compris non-binaire), l'âge, l'orientation sexuelle, la santé, un handicap physique, mental/intellectuel ou sensoriels, la langue, l'âge, les opinions politiques, l'origine nationale ou sociale.

Outre son adhésion à l'ILO Global Business and Disability Network (ILO GBDN), Nestlé a adopté plusieurs politiques et procédures pour lutter contre de tels comportements, telles que :

- la Politique Nestlé contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail,
- [Nestlé Gender Balance Acceleration Plan](#) ;
- [Principes de conduite des affaires](#) ;
- [The Nestlé Management and Leadership Principles](#) ;
- [Nestlé Supplier Code](#).

Nestlé a instauré un réseau de référents harcèlement sexuel en 2021.

Protection des données personnelles

Nestlé s'engage en faveur de la protection des données personnelles de l'ensemble des parties prenantes notamment au travers de ses politiques et procédures, à savoir :

- le [Standard sur la protection de la vie privée](#) ;
- la [Politique sur la protection de la vie privée](#), plus particulièrement en France,
- la [Politique de protection des données personnelles](#) ;
- le Guide général sur la protection des données personnelles.

Des séances de sensibilisation des collaborateurs sont prévues chaque trimestre (en présentiel et en distanciel)

pour permettre de diffuser en interne la culture de la protection des données personnelles. Des formations sont proposées aux prestataires de Nestlé qui traitent des données personnelles.

L'ensemble des nouveaux collaborateurs doit réaliser avec succès un e-learning obligatoire expliquant les principes généraux de la protection des données personnelles. Le taux de complétion pour 2021 est de 57,4 %.

Le Comité de Sécurité de l'information et le Comité de Conformité sont les deux Comités compétents en matière de protection des données.

Protection des données personnelles « by default » et « by design »

Nestlé a mis en place depuis 2016 un processus de validation des applications et solutions traitant des données personnelles. Via ce processus, les équipes juridiques, informatique, achat et opérationnelles réalisent automatiquement un *Privacy Impact Assessment* (PIA). Ces PIA sont revus chaque année.

Un programme d'audit interne et externe évalue les processus et la manière dont Nestlé traite les données personnelles. Il porte soit directement sur les entités Nestlé en France, soit sur les prestataires avec lesquels Nestlé travaille pour vérifier le respect de la législation et du contrat.

Nestlé a aussi lancé depuis plusieurs années auprès de la CNIL, la procédure d'adhésion à des règles contraignantes que Nestlé s'auto-assigne, ou *Binding Corporate Rules (BCR)*. Ces règles contraignantes permettent le transfert conforme et sécurisé de données personnelles entre les entités du groupe Nestlé dans le monde.

Confidentialité des données et cybersécurité

Un guide adressé à tous les utilisateurs (collaborateurs Nestlé, prestataires ou personnel tiers) présente les normes et les comportements essentiels à adopter pour assurer la sécurité du système d'information utilisé par Nestlé et prévenir les risques liés aux attaques de type piratage. À titre d'exemple, les disques durs des ordinateurs portables sont chiffrés BitLocker, permettant ainsi de protéger les données qui y sont stockées.

Depuis octobre 2021, Nestlé France est certifié ISO 27001. Cette norme internationale décrit la gouvernance et les mesures de sécurité à mettre en place pour les traitements de données personnelles et la sécurité informatique.

Utilisation responsable des technologies

Le droit à la vie privée est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'applique également aux données personnelles. Nestlé participe à des groupes multipartites afin de

maintenir ses connaissances sur les développements et les nouveaux challenges liés à la protection des données dans les domaines de l'intelligence artificielle ou du e-commerce.

Violences domestiques

Nestlé s'engage dans la lutte contre les violences domestiques au travers de sa [Politique contre les discriminations, violences et le harcèlement au travail](#).

Nestlé est adhérent d'Action Logement permettant aux personnes en situation d'urgence sociale d'accéder à une solution logement temporaire et d'être prioritaires à l'obtention d'un logement social.

Nestlé soutient également l'association la Maison des Femmes en récoltant des dons d'argent et d'eau, ainsi que les associations [Fight for dignity](#) et [l'Iris Bleue](#).

Travail forcé

Nestlé s'appuie sur la Convention n°29 de l'OIT pour la définition du travail forcé ou obligatoire. Les activités de Nestlé peuvent être entachées de travail forcé ou d'autres problèmes de travail par le biais de l'accord de nos contractants (par exemple, le personnel de nettoyage, le personnel de sécurité, la cafétéria, le

personnel des centres d'appels, les chauffeurs, etc.).

Les [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) prévoient que le fournisseur ne doit en aucun cas avoir recours au travail forcé ou en tirer un quelconque avantage. Dans le cas où le fournisseur emploierait, dans un cadre légal, des travailleurs migrants ou détenus, Nestlé doit en être informé afin de vérifier les documents appropriés tenus par le fournisseur.

Nestlé propose une sensibilisation de ses collaborateurs, par le biais notamment de formations aux atteintes aux droits humains et à la politique Nestlé de protection des droits humains. Ces formations peuvent aboutir à des e-attestations.

Travail dissimulé

La lutte contre le travail dissimulé fait partie intégrante de la feuille de route droits humains de Nestlé. Nestlé France s'appuie sur la définition du Code du travail³ en la matière. Nestlé n'est pas spécifiquement exposé à ce risque mais rejette toute pratique de travail dissimulé et s'assure que cela est respecté dans sa chaîne d'approvisionnement.

³ article L. 8221-5 du Code du travail

Le code de conduite des fournisseurs de Nestlé oblige ainsi les fournisseurs de n'employer que des ouvriers légalement autorisés à travailler sur leurs sites. Les fournisseurs sont tenus de vérifier les autorisations de travail des collaborateurs à l'aide de la documentation requise.

Le code de conduite rappelle que ces obligations s'appliquent également dans le cas du recours à la sous-entreprise de main d'œuvre, à la sous-traitance ou à des arrangements de travail à domicile, ou encore par le biais d'apprentissage sans intention réelle de communiquer des aptitudes ou de fournir un emploi régulier.

Les Principes de conduite des affaires et le [Code de conduite pour les fournisseurs Nestlé](#) rappellent les exigences internes en matière de travail dissimulé. En outre, les contrats conclus avec des fournisseurs ou prestataires doivent inclure une clause relative à la lutte contre le travail dissimulé, leur rappelant leurs obligations en la matière.

Une présentation rappelle cette démarche afin de sensibiliser les équipes achat à la lutte contre le travail dissimulé. Elle souligne notamment que certains secteurs (ex. le secteur routier ou le BTP) doivent faire l'objet d'un contrôle approfondi car ils sont davantage concernés par ces problématiques. Ces formations peuvent aboutir à des attestations.

Nestlé a mis en place une démarche de vérification de ses fournisseurs relative à la lutte contre le travail dissimulé en 2011 qui lui permet de valider et de suivre chacun de ses fournisseurs ainsi qu'un protocole d'audit CARE (voir p.17).

Usage raisonné de la blockchain

Dans un souci continu de transparence accrue et d'amélioration de la traçabilité, Nestlé a lancé depuis 2019 plusieurs initiatives blockchain sur ses chaînes d'approvisionnement de produits laitiers, notamment nutrition et café. Nestlé est ainsi devenu le [premier groupe alimentaire à tester une blockchain ouverte](#) en collaboration avec OpenSC pour nos marques Nido.

Nestlé a également travaillé avec IBM Food Trust pour informer les consommateurs au sujet de l'empreinte écologique des produits d'abord des [laits infantiles Guigoz](#), puis de la [purée Mousline](#) et enfin, de la [gamme de café Zoégas](#).

Nestlé souhaite par ailleurs veiller à la protection des droits humains dans le cadre de l'usage de la Blockchain.

Travail des enfants

Nestlé s'appuie sur les [Convention n°138](#) et [n°182](#) de l'OIT pour le travail des enfants. Son Code de conduite pour les fournisseurs leur interdit de recourir au travail des enfants.

Afin de lutter contre le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement notamment dans les pays producteurs de cacao, Nestlé s'associe à des acteurs clés locaux pour minimiser ce risque au niveau de sa production.

À titre d'exemple, en 2012, Nestlé est devenue la première entreprise alimentaire à s'associer avec la Fair Labor Association afin de savoir si des enfants travaillent dans les plantations de cacao approvisionnant nos usines.

Par ailleurs, depuis 2009 dans le cadre du [Plan Cacao](#), Nestlé a mis en place un plan d'actions afin de résoudre les problèmes identifiés conduisant au travail des enfants : sensibilisation auprès des communautés locales, construction ou rénovation d'écoles, financement d'équipements scolaires, ou encore financement de certificats de naissance.

Nestlé dispose de différentes politiques ou procédures relatives au travail des enfants à savoir, notamment :

- [Nestlé Commitment on Child Labour in Agricultural Supply Chains](#) ;
- [Standards Nestlé pour les Achats responsables](#) ;
- [Nestlé Commitment on Labour Rights in Agricultural Supply Chains](#) ;
- [Responsible Sourcing Guidelines](#).

Chaque collaborateur Nestlé y est sensibilisé et est d'ailleurs soumis à une formation en matière d'atteintes aux droits humains et à leur protection.

En France, bien que le risque soit considéré comme faible pour les entités légales de Nestlé par le Comité de Conformité, nous poursuivons la sensibilisation de tous nos collaborateurs. Ainsi, en 2021, 49 % des collaborateurs de Nestlé en France ont été [formés aux droits humains](#).

Politique de rémunération

Chacun a droit à un travail équitable, dont un salaire décent est une composante essentielle. Nestlé France s'engage à garantir les droits du travail à toutes les personnes qui travaillent avec ou pour Nestlé, directement ou indirectement.

Directement, la politique de rémunération concerne le risque que le collaborateur ne dispose pas d'un revenu minimum, c'est-à-dire :

- un revenu de subsistance : un revenu suffisant pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres de son ménage ; ou
- un salaire de subsistance : une rémunération reçue, pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour lui assurer, ainsi qu'à sa famille, un niveau de vie décent.

La politique de rémunération globale est fondée sur 7 grands principes :

- Compétitivité externe ;
- Rémunération au mérite ;
- Cohérence interne ;
- Viabilité financière et contrôle ;
- Levier de réussite individuelle et collective ;
- Valeurs et bien-être ;
- Évolution et développement.

Indirectement, depuis 2013, Nestlé a mis en place un salaire de subsistance. En outre, le temps de travail en est un élément clé. Des heures de travail excessives peuvent être préjudiciables à la santé des individus et des familles.

Nestlé dispose de plusieurs politiques et procédures qui intéressent la politique de rémunération, telles que :

- [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) ;
- [Nestlé Commitment on Rural Development](#) ;
- [Politique des Ressources Humaines chez Nestlé.](#)

Liberté d'association / Droits syndicaux

La liberté d'association est un droit humain fondamental proclamé aux articles 20 et 23 de la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) de 1948.

Nestlé adhère aux Conventions de l'OIT, aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, et à la Déclaration sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

L'engagement de Nestlé apparaît à travers ses politiques ou procédures telles que :

- [Code de conduite professionnelle de Nestlé](#) ;
- [Politique en matière de relations du travail de Nestlé](#) ;
- [Politique des Ressources Humaines chez Nestlé](#) ;
- [Nestlé Commitment on Labour Rights in Agricultural Supply Chains.](#)

Santé et sécurité des personnes

Depuis 2008, Nestlé a mis en place une politique de santé et sécurité sur le lieu de travail pour tous ses collaborateurs. Notre approche de la santé des salariés est holistique, incluant les dimensions de la santé physique et mentale et abordant les aspects de la santé liés ou non au travail.

Nestlé identifie les risques propres à chaque site et lieu de travail en matière de santé et sécurité de l'ensemble de ses collaborateurs, y compris les intérimaires de longue durée. Les risques sur chaque site sont analysés, répertoriés et mis à jour à la suite d'audits réguliers. Chaque site dispose d'un *Security Champion*, coordinateur de la sûreté sur son site, chargé de l'identification et de l'analyse des risques ainsi que de leur évaluation.

Des plans d'action sont ensuite élaborés et mis en place si nécessaire, puis validés par la Direction sûreté au siège.

Certaines fonctions font l'objet de formations et d'un suivi plus approfondis, en fonction par exemple de l'emplacement géographique ou du contexte politique de leurs missions ou responsabilités. Il s'agit notamment des fonctions Forces de vente et Commerce.



Les risques sécurité, ainsi que les risques propres à la sûreté font en outre l'objet de formations indépendantes et spécifiques.

L'ensemble des collaborateurs est formé aux enjeux essentiels liés à la sûreté. Ainsi en 2021, 51 % des collaborateurs ont suivi la formation obligatoire (*Security at Nestlé*).

Dans le cadre de la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, plusieurs ateliers sont proposés aux collaborateurs Nestlé afin de tester et développer leurs connaissances, notamment :

- Un atelier « 1^{er} secours » afin de se former à l'utilisation d'un défibrillateur et aux premiers secours ;
- Un atelier « simulation de conduite » pour avoir une conduite zen et responsable ;
- Un escape game « en quête de sécurité » ;
- Un stand « ma sécurité à SHIFT » avec l'équipe santé et sécurité afin de savoir quoi faire lorsqu'une situation dangereuse est décelée.

Risques psychosociaux/santé mentale

Protéger la santé des collaborateurs de Nestlé en France est une priorité absolue, au cœur de notre politique sociale et s'inscrit dans la continuité de notre raison

d'être : « Améliorer la Qualité de Vie et contribuer à un avenir plus sain ».

Nestlé met à disposition de l'ensemble de ses collaborateurs un dispositif d'écoute global et de soutien psychologique Qualisocial. Au siège de Nestlé France à Issy-les-Moulineaux et en usine, des informations très visibles permettent aux collaborateurs de se connecter simplement, à l'aide d'un QR code, à la plateforme Care4People pour accéder à :

- des conseils sur la qualité de vie au travail ;
- des psychologues disponibles 24h/7j via chat et téléphone ;
- des rendez-vous avec plus de 350 thérapeutes (psychologues, assistants sociaux et experts santé au travail accessibles).

Ce dispositif a été renforcé en 2021 pendant la période de confinement.

Pendant le confinement, synonyme de travail à la maison et d'isolement pour beaucoup, Nestlé a mis en place :

- un Guide de la connexion et de la déconnexion ;
- un [Livret du collaborateur sur les bonnes pratiques de télétravail](#) ;
- des écrans et des outils pour améliorer la qualité du télétravail.

Nestlé a également lancé l'opération #BeWithYOUth pour permettre aux stagiaires et alternants de se sentir moins

isolés. Un collaborateur offrait une partie de son temps aux jeunes pendant deux mois en organisant au moins trois actions de son choix. Au total 55 stagiaires et alternants ont été soutenus pendant la période de confinement par 23 « buddy » volontaires. Les managers ont été sensibilisés aux risques psychosociaux engendrés par le télétravail : solitude, isolement, déprime, burn out...

Après la période de confinement, Nestlé a lancé le programme HealthyLives pour « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain » centré sur quatre piliers : l'activité physique, le sommeil, la santé mentale et l'alimentation. Ce programme proposait des vidéos interactives et des quiz autour de ces thèmes, afin de sensibiliser les collaborateurs à ces enjeux.

Pour garantir la santé et la sécurité de ses salariés, Nestlé continue à s'engager pour que les risques psychosociaux soient traités par des mesures de prévention qui visent à maîtriser les facteurs de risque.

Accès à une alimentation de qualité

Nous souhaitons produire des aliments sûrs, savoureux et durables qui sont nutritifs, accessibles et abordables.

En tant qu'entreprise alimentaire présente dans le monde entier, notre vaste portefeuille s'étend des boissons et des solutions de repas, aux confiseries et

aux produits nutritionnels de santé. Nous nous appuyons sur nos décennies d'expérience et notre expertise en R&D pour offrir des produits sûrs, abordables, durables et de haute qualité pour les gens partout dans le monde et à toutes les étapes de la vie.

De nombreuses personnes dans le monde souffrent de malnutrition, de sous-nutrition, de carences en vitamines et minéraux ou d'obésité. En 2021, le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires a appelé à une transformation des systèmes alimentaires pour les rendre plus durables, équitables et résilients.

En tant qu'innovateur dans ce domaine, Nestlé s'attache à rendre une meilleure nutrition accessible tout en incitant les gens à explorer et à profiter de plus en plus d'aliments favorables à leur santé. En parallèle, nous contribuons à faire évoluer les systèmes alimentaires afin qu'ils participent à la régénération de l'environnement qui fournit nos matières premières.

Dans le monde, plus de trois milliards de personnes n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine. Les ralentissements économiques liés au Covid-19 ont contribué à une forte hausse de la sous-alimentation et renforcé le besoin en produits nutritionnels abordables. C'est pourquoi Nestlé s'efforce d'offrir un large accès à

des produits nutritionnels abordables en contribuant à la sécurité alimentaire.

Suralimentation et sous nutrition

Nestlé a lancé l'initiative Nestlé for Healthier Kids afin de permettre aux familles d'adopter des habitudes saines.

Cet accompagnement se traduit par :

- des recommandations concernant les portions sur nos sites web ;
- des améliorations nutritionnelles de nos produits en continu ;
- des programmes guidant nos consommateurs vers des pratiques alimentaires plus vertueuses.

Nous encourageons également les enfants à adopter des comportements alimentaires meilleurs pour la santé au travers de [la Fondation d'entreprise Nestlé France](#) (voir p.9).

Nous avons amélioré nos recettes pour nous assurer que nos marques favorisent des modes de vie plus sains avec des produits qui répondent aux besoins nutritionnels actuels. Entre 2017 et 2022, 54 % de nos recettes (soit plus de 110 recettes) ont été améliorées⁴.

Nutri-Score

Il y a 20 ans, Nestlé mettait en place un système de critères nutritionnels dans son processus de reformulation et a

depuis réalisé des progrès significatifs pour améliorer ses produits. Le Nutri-Score offre désormais des repères permettant d'accélérer la démarche.

En 2019, Nestlé a annoncé [la mise en place du Nutri-Score](#) en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, au Luxembourg, au Portugal, en Espagne et en Suisse. Quelques mois plus tard, les premiers produits Nestlé avec Nutri-Score arrivaient dans les rayons.

Depuis 2020, le logo apparaît progressivement sur l'ensemble de nos produits éligibles et sera présent sur 100 % de nos packs d'ici fin 2022.

En 2021, 50 % des céréales pour petit-déjeuner Nestlé vendues en France étaient Nutri-Score « A » ou « B ».

Nestlé, ainsi qu'un grand nombre d'acteurs (associations de consommateurs, universitaires, parlementaires, acteurs de l'industrie alimentaire, etc.), appellent à ce que le Nutri-Score – aujourd'hui appliqué sur une base volontaire uniquement – devienne le système d'étiquetage nutritionnel obligatoire dans toute l'Union européenne (UE).

⁴ Scope Nestlé France hors nutrition spécialisée (PURINA, N, NHS) sur les recettes déjà existantes en 2017 et toujours commercialisées.

Le Groupe a ainsi adressé un courrier à Stella Kyriakides, Commissaire européen à la santé et à la sécurité alimentaire, demandant que le Nutri-Score devienne obligatoire dans l'UE.

Accélérer le développement des produits innovants

La science et la recherche sont au cœur du développement de la démarche d'entreprise de Nestlé afin de comprendre, d'innover et d'anticiper dans le domaine de la nutrition et de la santé. Avec 1,35 milliard d'euros, le budget investi, chaque année, par Nestlé est le plus important des industries agro-alimentaires.

Nous axons notre recherche sur toutes les sciences de l'Alimentation et de la Nutrition, incluant celles ayant trait aux comportements et aux préférences des consommateurs.

La France compte quatre centres de recherche :

- deux centres R&D :
 - Tours : spécialiste des sciences végétales ;
 - Amiens : spécialisé en nutrition animale ;
- deux centres de Production Technologique (PTC) :
 - Lisioux ;
 - Vittel.

Nos scientifiques étudient en profondeur les liens entre la santé et la nutrition à

chaque stade de la vie, de la naissance au troisième âge. Le « R&D Accelerator » de Nestlé, basé en Suisse, réunit des scientifiques de Nestlé, des étudiants et des start-ups pour faire progresser la science et les technologies. L'objectif est d'accélérer le développement de produits et systèmes innovants, afin de mieux répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des différents consommateurs.

En France, nous avons également mis à disposition des professionnels de santé une plateforme digitale sur la Nutrition ([Nestlé Nutri Pro](#)) qui propose une information scientifique, en partenariat avec les Cahiers de Nutrition et de Diététique, et des outils pratiques pour leur pratique quotidienne.

Marketing responsable et influence envers les enfants

Depuis l'établissement des [Principes de communication du groupe Nestlé](#) en 2002 et l'instauration de la [Politique de communication en matière de marketing envers les enfants](#) en 2008, nous respectons les engagements externes de l'IFBA (*International Federation of Biosafety Associations*) et de l'*EU Pledge*.

Notre politique interdit le marketing envers les enfants de moins de six ans. Elle n'autorise la communication marketing d'aliments et de boissons aux jeunes de six à douze ans que s'ils

répondent à des critères nutritionnels spécifiques, basés sur l'EU Pledge.

Nous ne faisons pas de communication marketing visant les enfants de moins de 13 ans pour nos biscuits, nos confiseries sucrées ou chocolatées, nos boissons à base d'eau avec sucres ajoutés et nos glaces.

Notre politique actuelle s'applique à tous les canaux de communication, payants ou non, dont la télévision, la radio, la presse, le cinéma, Internet (notamment Youtube : [C'est moi qui fabrique](#)), les jeux, le marketing de relations clients, le marketing viral, les applis, les e-mails ou SMS, les sites de Nestlé, les activités promotionnelles en lien avec des films, les cadeaux, les concours, les parrainages, les événements, les échantillonnages de produits, les écoles et les lieux destinés aux enfants.

Notre politique s'étend également au point de vente et à l'utilisation de personnages sous licence sur les emballages, aux cadeaux et aux recommandations publicitaires faites par une personnalité connue des enfants.

Compliance with Nestlé Marketing Communication to Children policy**	
Channel	2021
TV	98.7%
Websites	100%
Social media	83.4%
Influencers	100%
Total	95.5%

En 2021, Nestlé s'est engagé avec l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) pour mettre en place une communication plus responsable à destination des enfants. Nestlé s'engage à ne plus proposer de publicités à destination des enfants de moins de 12 ans (35 % de l'audience) sur tous les supports de communication publicitaire.

Marketing responsable et protection de l'allaitement maternel

Nestlé s'engage à soutenir l'allaitement maternel, comme le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Notre politique visant à encadrer la commercialisation des substituts du lait maternel (SLM) de façon responsable est pionnière dans le secteur de la nutrition infantile. Cela est confirmé par l'indice indépendant Access to Nutrition Index (ATNI). Nous suivons et prenons des mesures pour signaler toute transgression de cette politique.

Nous sommes fiers d'avoir été le premier fabricant de SLM inclus dans le FTSE4Good Index, et d'avoir constamment rempli ses critères rigoureux pour la commercialisation responsable de SLM depuis 2011.

Nous n'utilisons aucune mention sur nos laits infantiles ou dans nos autres communications qui idéalisent nos produits ou impliquent qu'ils sont supérieurs ou équivalents au lait maternel.

Nous nous conformons aux principes du Code de l'OMS sur la commercialisation des SLM tel que mis en œuvre par les gouvernements nationaux partout dans le monde, au minimum. Comme le Code n'a été mis en œuvre que par 39 pays dans le monde, nous appliquons notre propre politique lorsqu'elle est plus stricte que la loi nationale, dans les 152 pays considérés comme présentant un risque élevé en termes de mortalité infantile et de nutrition.

En France, près de 500 personnes sont sensibilisées sur le sujet en 2021.

Approvisionnement en France – filière agricole

Le développement rural consiste à promouvoir les métiers de l'agriculture, à relever les défis économiques et sociaux des populations rurales, mais aussi à répondre aux enjeux environnementaux majeurs. Le partenariat entre Nestlé et ses agriculteurs et fournisseurs répond à ces défis et entraîne une modification forte des modes de production dans un véritable cercle vertueux.

Conscients que la majorité des émissions carbone de nos produits est liée à la production de matières premières agricoles, nous souhaitons encourager des pratiques agricoles qui réduisent ces impacts environnementaux. Cette ambition est garante de la pérennité de nos filières d'approvisionnement et de la qualité de nos matières premières.

Nous souhaitons inciter les agriculteurs à s'engager en les accompagnant vers des pratiques agronomiques d'agriculture régénératrice moins émettrices de carbone, centrées sur :

- des sols naturellement fertiles ;
- une meilleure gestion du carbone ;
- une utilisation optimale de l'eau ;
- une biodiversité renforcée dans les territoires dont nous dépendons.

Ceci, tout en maintenant ou en augmentant la performance économique et sociale des exploitations où les pratiques seront déployées. La transformation vers les pratiques de l'agriculture régénératrice sera suivie par des indicateurs concrets.

L'agriculture régénératrice contribue à un système alimentaire régénérateur, équitable et transparent pour tous les acteurs. Nestlé s'engage à soutenir l'amélioration et la diversification des revenus des agriculteurs par le biais de ses programmes actuels de durabilité.

Nestlé mettra en œuvre de nouveaux programmes pour l'amélioration de revenu afin de rendre l'agriculture plus attrayante. Cette année encore Nestlé a dévoilé des plans spécifiques pour ses chaînes d'approvisionnement café ([Nescafé Plan](#)) et cacao ([Nestlé Cocoa plan](#)).

Pour soutenir les jeunes passionnés d'agriculture, Nestlé a lancé une nouvelle plateforme de formation destinée à attirer et à former la future génération d'agriculteurs. Elle est axée sur les pratiques d'agriculture régénératrice et

l'amélioration de la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique. Elle concerne plus de 40 000 agriculteurs au travers de nos programmes d'[Agripreneurship](#).

Préférence Nestlé et Sols Vivants

[Préférence Nestlé](#) est la démarche agronomique de Nestlé en France initiée il y a plus de 15 ans pour adopter une transparence sur la qualité environnementale des matières premières utilisées. Cette démarche volontaire vise à accompagner les filières dans l'amélioration des pratiques agricoles et la transition vers des systèmes recentrés sur l'agroécologie (protection des sols, meilleure gestion de l'eau, diminution de l'utilisation des intrants, préservation de la biodiversité...). Elle a vocation à converger vers le programme [Sols Vivants](#).

Sols Vivants vise notamment l'amélioration de la fertilité des sols au travers des principes de l'agriculture de conservation que vient compléter la réintroduction de l'arbre au sein des systèmes agricoles. Ce programme a été développé par [la fondation Earthworm](#), ONG reconnue pour son expertise agronomique et pour sa capacité à déployer d'importants projets à vocation environnementale. Ce programme n'est pas spécifique à Nestlé, il a vocation à être implémenté largement pour augmenter son impact.

Nestlé et Earthworm ont collaboré dès 2018 sur des pilotes pour expérimenter le modèle actuellement déployé et pour définir un référentiel agronomique robuste.

Sols Vivants s'articule autour de 3 piliers :

- Soutenir : aider les agriculteurs à adopter et tester les pratiques d'agriculture régénératrice en leur apportant un support technique et des formations avec des experts locaux reconnus ;
- Mesurer : suivre l'évolution d'indicateurs concrets en matière d'adoption des pratiques (utilisation de couverts végétaux, développement de la diversité des cultures dans la rotation, limitation du labour, etc.) et d'impact (fertilité des sols et stockage carbone) ;
- Encourager : définir des mécanismes de rémunération pour encourager la transition.

Les efforts de régénération de Nestlé sont lancés sous le titre générique de "[Génération Régénération](#)". Ils portent sur les agriculteurs, les jeunes, et nos collaborateurs.

Percées dans la sélection du café

Dans le centre de recherche Nestlé de Tours, en France, nos scientifiques travaillent à améliorer notre compréhension de la résistance, la productivité et le goût des différentes variétés de café. Ils trient des volumes de données et d'analyses et appliquent leurs connaissances pour développer la prochaine génération de variétés de café ayant un impact moindre sur l'environnement.

Intoxication alimentaire

Nestlé s'engage au quotidien pour promouvoir des produits d'une grande qualité et place la santé des individus au centre de ses préoccupations. Des mesures d'atténuations et des initiatives avec les parties prenantes ont été mises en place depuis de la « Création de Valeur Ajoutée » en 2007.

La sécurité et la qualité sont nos priorités absolues. Elles font partie intégrante des Principes de conduite des affaires du groupe Nestlé et font l'objet d'un référentiel dédié, le [Nestlé Quality Policy \(NQMS\)](#), conforme aux exigences de la norme ISO 9001.

Le plan Lait « Ferme Laitière Bas Carbone »

Nestlé s'est inscrit début 2022 dans le déploiement du programme « Ferme Laitière Bas Carbone », porté par le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CNIEL). Cette démarche volontaire a pour ambition d'accompagner la filière lait dans la transition vers un système moins émetteur de gaz à effet de serre.

Ce programme permet l'évaluation des exploitations laitières au travers d'un diagnostic initial. Un plan d'action individualisé est ensuite mis en place, les leviers d'actions les plus pertinents étant choisis par l'éleveur ; des experts techniques assurent le suivi des avancées sur les cinq ans du programme.

Nous veillons à la sécurité et à la qualité des aliments, du champ au domicile du consommateur. Nous contrôlons soigneusement toutes les matières, les processus et les produits dans nos usines. Avec plus de 800 experts dédiés aux tests analytiques spécialisés dans 20 laboratoires à travers le monde, nous effectuons plus de quatre millions de tests par an.

Nous prenons des mesures pour respecter les normes internationalement reconnues en matière de sécurité alimentaire et de gestion de la qualité, mais aussi pour mettre en place des normes rigoureuses au sein même de notre industrie.

97 % de nos sites de fabrication et de R&D sont certifiés FSSC22000, un programme reconnu par la *Global Food Safety Initiative (GFSI)*. En outre, 100 % des actions correctives sont traitées et gérées dans les délais convenus.

Nous avons mis en place des programmes pour aider nos fournisseurs et co-fabricants à adopter également des programmes de sécurité alimentaire reconnus par la GFSI.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

L'approche de Nestlé en matière d'approvisionnement durable repose sur quatre piliers :

- **Transparence** : Améliorer la traçabilité des origines de nos matières premières et la compréhension de la manière dont elles sont produites ;
- **Environnement** : Contribuer à la conservation et à la restauration de l'environnement et des ressources naturelles
- **Droits humains** : Contribuer à protéger et à promouvoir les droits

des personnes dans nos chaînes d'approvisionnement

- **Bien-être animal** : Contribuer à l'amélioration continue du traitement des animaux dans nos chaînes d'approvisionnement

Nestlé s'engage à garantir de bonnes conditions de travail pour les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement.

Nombreux sont ceux qui, dans le monde entier, sont contraints à travailler dans des conditions d'hébergement précaires et dans un contexte de manque de services de base.

Nestlé a mis en place une série d'outils permettant d'assurer une traçabilité et une transparence en matière de défense des conditions de travail décentes dans sa chaîne d'approvisionnement.

Nestlé travaille également avec ses partenaires – des organisations telles que l'Institut danois des droits humains, la *Fair Labor Association* et le *Forest Trust* – pour examiner en permanence la situation dans ses chaînes d'approvisionnement. Cela permet de revoir efficacement les plans d'actions et de s'assurer qu'ils sont aussi efficaces que possible.

Nestlé s'engage à remédier aux effets négatifs sur les individus, les travailleurs et les communautés causés par ses activités, ou auxquels ses activités contribuent. En plus de ses propres

mécanismes de réclamation internes et externes (voir p.58), Nestlé collabore avec des partenaires commerciaux ainsi qu'avec des ONG et des autorités locales pour améliorer l'accès aux recours dans sa chaîne d'approvisionnement en amont, y compris le développement de mécanismes tiers non judiciaires tels que les lignes d'assistance aux travailleurs.

Conflits géopolitiques

Des conflits géopolitiques peuvent préexister ou éclater là où Nestlé est implantée. Des événements, séminaires et formations spécifiques sont organisés auprès des collaborateurs en fonction des risques sûreté identifiés.

Tous les collaborateurs Nestlé sont formés aux risques d'agressions, hors ou sur le lieu de travail, et à la gestion du stress en cas de situation à risque afin d'assurer des conditions de travail saines et sécurisées. Des mesures visant à assurer la sûreté des collaborateurs et leur sécurité lors d'une attaque terroriste sur les infrastructures appartenant à Nestlé France sont prévues et contrôlées régulièrement.

Épidémie/Risques sanitaires

L'éventualité d'une crise sanitaire impacte la conduite des affaires de Nestlé tout comme la sécurité et la santé de nos collaborateurs.

À l'occasion de l'épidémie de Covid-19, Nestlé France a :

- favorisé le télétravail ;
- renforcé significativement les mesures de sécurité (réorganisation des espaces communs et des flux, prise de température à l'entrée des sites, mise à disposition de masques, etc.) ;
- augmenté la fréquence du nettoyage des zones de travail et d'activités communes ;
- mis en place des mesures de gestion de crise pour ses collaborateurs (protections, veille juridique, sensibilisation aux gestes à adopter, réunions et groupes de travail, suivi du médecin du travail, gestion des cas particuliers, réflexions sur une nouvelle organisation du travail, etc.).

Les représentants du personnel ont été impliqués par une mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en lien avec les équipes dédiées, ainsi que par une désignation d'interlocuteurs privilégiés aux fins de coordination des informations. Le dialogue social s'est en outre poursuivi en incluant des mesures d'adaptation à la crise sanitaire afin de respecter au mieux les échéances prévues par les accords sociaux.

Une gouvernance a été mise en place pour suivre au plus près les évolutions de

cette crise et agir au plus près des réalités quotidiennes :

- un Comité Covid-19 réunissant, chaque semaine, les membres de la direction générale et des représentants des métiers impliqués dans la gestion de crise (communication, RH, sécurité...) avec pour mission une supervision globale ;
- des groupes de travail (Santé & Sécurité, RH et Communication Interne, Production...) pour élaborer et mettre en place les protocoles sanitaires (déplacement, désinfection, EPI...).

Depuis le 1^{er} septembre 2021, nous validons et soumettons tous nos protocoles au Bureau Veritas pour nous assurer de leur conformité et pour les améliorer.

Sécurité sanitaire

Notre approche en matière de sécurité sanitaire couvre toute la chaîne logistique, à commencer par les agriculteurs et les fournisseurs.

Nous respectons des processus d'achat et d'audit très rigoureux, ce qui nous permet de sélectionner des matières premières sûres et de grande qualité. Nous définissons notamment des caractéristiques techniques pour les matières premières que nous utilisons et effectuons des contrôles afin de garantir le respect des réglementations les plus

strictes et la prise en compte des dernières connaissances scientifiques. Nous n'acceptons aucune procédure non conforme.

La protection des produits alimentaires, des boissons et de leurs chaînes d'approvisionnement contre toutes les formes d'attaque malveillante conduisant à la contamination des produits ou à une rupture intentionnelle de la chaîne est primordiale et au cœur de l'ADN Nestlé.

Toutes nos infrastructures de fabrication, indépendamment de leur emplacement, sont conçues pour assurer la préparation de nos produits selon les normes de qualité et de sécurité les plus strictes. Cela prévient la pénétration de corps étrangers, facilite la gestion des allergènes et le contrôle des parasites.

Nos sites sont mis en place selon des prérequis et principes très précis, notamment en matière d'approvisionnement en eau claire et potable, filtration d'air, et pour tous les matériaux qui entreront en contact avec les aliments, dans le but de garantir que les matériaux, équipements et environnements de production sont tous conçus pour fabriquer des produits sûrs.

Nous gérons avec attention les flux d'ingrédients et de produits qui entrent et sortent de nos usines pour nous assurer la bonne séparation des matières premières et des plats préparés. Nos

usines disposent de zones, équipements et ustensiles spécifiques et dédiés aux différents ingrédients pour prévenir la contamination transversale.

Nous respectons des principes sanitaires et concepts de nettoyage

certifiés à chaque étape de la production, et nos collaborateurs sont formés pour respecter et appliquer les principes d'une bonne hygiène alimentaire.

Nos recettes et techniques de fabrication sont formulées scientifiquement pour fournir des produits d'un niveau élevé de sécurité. Nous préparons les produits en quantité pour assurer un dosage adapté et cohérent des nutriments, et éviter les problèmes liés au surdosage ou sous-dosage.

Nous fabriquons les produits aux bonnes températures de manière à conserver au maximum leurs valeurs nutritives, tout en supprimant les microorganismes dangereux et en prévenant la formation de contaminants chimiques.

Avant que les lots de produits quittent nos sites, ils doivent tous passer un test de validation pour confirmer qu'ils peuvent être consommés en toute sécurité.

Chez Nestlé France, nous organisons plus de 100 millions de tests par an pour vérifier la conformité des produits aux normes internes et externes, ce qui comprend les composants nocifs ou les

micro-organismes présents dans les matériaux que nous utilisons, l'environnement dans lequel nous travaillons et aussi nos produits.

Nous disposons d'un grand nombre de contrôles internes, très stricts, pour garantir la sécurité. Lorsque nous arrivons aux étapes finales de tests, nous savons déjà que le produit fini ne présente plus aucun risque.

Lorsque les produits quittent l'usine, nous devons nous assurer qu'ils arrivent à destination dans d'excellentes conditions. Pour les produits frais ou congelés, cela implique également la garantie du stockage et du transport à bonne température.

L'emballage joue un rôle très

important : il assure que nos produits parviennent à nos clients dans un état sûr. Il contient également des informations précises sur la préparation, le stockage et l'utilisation du produit, le tri et le recyclage de l'emballage, ainsi que sur les ingrédients et la présence éventuelle de risques d'allergie.

Nous vérifions que la date limite de consommation et la date de péremption sont correctes pour que les clients comprennent à quel moment le produit ne présentera plus toutes ses meilleures caractéristiques et ne pourra plus être consommé. Cela prévient aussi la génération de déchets inutiles.

L'emballage favorise et facilite aussi la traçabilité dans nos usines. Nous utilisons des numéros de lots uniques, qui nous indiquent la date de fabrication précise, les ingrédients et l'origine des matières premières.

Nestlé France a adopté un management systématique des risques, le *Food*

Defense Plan, à travers :

- l'évaluation des menaces ;
- l'identification des vulnérabilités ;
- l'implémentation de contrôles des matériaux et produits,
- l'achat, les process, les locaux, les réseaux de distribution et les catégories.

Tous les collaborateurs de Nestlé en France suivent une formation obligatoire sur la sécurité. En 2021, 53,4 % des collaborateurs ont été formés.

Santé, sécurité et bien être des collaborateurs

Nestlé étant présent dans de nombreux pays, le risque sécuritaire est multiple et l'encadrement se doit d'être personnalisé afin de protéger nos collaborateurs des risques issus d'actes de malveillance.

Depuis 2008, Nestlé a mis en place [une politique holistique de santé et sécurité sur le lieu de travail](#) pour tous les collaborateurs. Elle inclut les dimensions de la santé physique et mentale et aborde les aspects de la santé liés ou non au travail.

Nestlé France identifie les risques propres à chaque site et lieu de travail. Ils sont analysés, répertoriés et mis à jour à la suite d'audits réguliers. Chaque site dispose d'un Responsable SHE (*Security, Health, Environment*) qui est en charge de l'identification des risques et de leur évaluation. Un plan d'actions est ensuite mis en place si nécessaire et validé par les Direction de la Sûreté.

Nestlé s'est dotée d'une direction Santé Sécurité et Qualité de vie au travail, qui a pour mission d'accompagner tous les sites (production, laboratoires, siège social, etc.).

Son programme s'articule autour de trois axes :

- *Caring leadership* : élever les consciences sur comment prendre soin de soi, de ses collègues et de ses collaborateurs ;
- *Safety by choice* : déployer des règles de conduite à adopter chez Nestlé pour que la sécurité devient un choix ;
- *Safety by design* : s'appuyer sur les apports de la digitalisation et de la technologie pour rendre le travail plus sûr et plus facile.

Des évènements, séminaires et formations spécifiques sont organisés auprès des collaborateurs en fonction des risques sûreté identifiés. Tous nos collaborateurs sont formés aux risques terroristes, d'agressions, hors ou sur le

lieu de travail, et à la gestion du stress en cas de situation à risque afin d'assurer des conditions de travail saines et sécurisées.

Certaines fonctions font l'objet de formations et d'un suivi plus approfondi en fonction par exemple de l'emplacement géographique ou du contexte politique de leurs missions ou responsabilités. Il s'agit notamment des fonctions Forces de vente et Commerce. Les risques sécurité font en outre l'objet de formations indépendantes et spécifiques.

Les sites de Nestlé sont couverts par la certification OHSAS 18001 ou ISO 45001. Tous les collaborateurs reçoivent une formation de base sur la sécurité et la santé pendant leur intégration. Pour les entreprises extérieures, une prévision de risque spécifique est effectuée, incluant l'identification des tâches à haut risque. Pour ces tâches, un permis de travail spécifique est établi.

Dans le cadre de la santé des collaborateurs, nous promouvons la santé par le biais de programmes tels que notre module « Know Your » sur les risques pour la santé, et des ateliers « Healthy life » avec des modules comprenant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la résilience, l'alimentation, ainsi que des conseils sur le sommeil.

Le département santé sécurité publique chaque mois un bilan santé, sécurité et qualité de vie au travail et le partage avec l'ensemble des parties prenantes intéressées. Ce bilan souligne la tendance des indicateurs d'incidents santé et sécurité et de maladies professionnelles. Il permet également de partager les bonnes pratiques entre les différents sites pour mieux prendre soin de nos collaborateurs.

Exposition à des substances nocives (substances chimiques, pesticides, etc.)

[Préférence Nestlé](#) est la démarche agronomique de Nestlé en France (voir p. 37). La [Charte préférence dans l'agriculture](#) prévoit les règles de gestion et de préservation des ressources naturelles tout au long des activités agricoles de Nestlé.

Gestion de la fin de vie des produits

Se référer aux paragraphes « [Gestion des déchets](#) » et « [Pollution plastique](#) » dans la partie « [Droits environnementaux](#) »

Conditions de travail

La [Politique des Ressources Humaines de Nestlé](#) garantit des bonnes conditions de travail aux employés partout dans le monde ainsi qu'un environnement de travail sain et sûr, pour toutes les personnes travaillant à l'intérieur comme à l'extérieur de nos locaux.

Des possibilités d'emploi flexible sont offertes afin d'offrir un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et Nestlé encourage ses collaborateurs à cultiver des centres d'intérêt à l'extérieur de l'entreprise.

Les supérieurs hiérarchiques sont tenus d'assumer la santé et la sécurité dans leur zone de responsabilité et sont encouragés à développer leurs compétences dans ce domaine.

Aucune forme de discrimination ou de harcèlement n'est tolérée et les supérieurs hiérarchiques ont pour mission de construire et de maintenir un climat de confiance partagée.

Accident logistique

La gestion quotidienne d'un entrepôt inclut des risques auxquels le personnel est exposé. Les risques peuvent être présents en raison d'un danger temporaire ou constant en raison d'une activité ou d'un changement dans l'environnement travaillé.

Des évènements, séminaires et formations spécifiques sont organisés auprès des collaborateurs en fonction des risques sûreté identifiés. Des mesures de contrôle et de réduction des accidents existent, en fonction de leur taux de gravité et de fréquence ainsi que des protocoles de sécurité. Des

formations et des informations sont diffusées ponctuellement ou au cours de la « Journée Sécurité ».

La formation Security at Nestlé est obligatoire pour tous les collaborateurs laquelle leur permet de comprendre comment Nestlé protège ses employés et ses actifs, et comment chacun peut contribuer à un environnement de travail sécurisé.

Par ailleurs, des conflits géopolitiques peuvent préexister ou éclater sur des territoires/pays dans lesquels Nestlé est implanté.

Concernant particulièrement les attaques terroristes, une formation existe chez Nestlé France reprenant les risques dans les transports pour les collaborateurs en déplacement et forme aux risques d'agressions, hors ou sur le lieu de travail et à la gestion du stress en cas de situation à risque afin d'assurer des conditions de travail saines et sécurisées.

Des mesures visant à assurer la sûreté des collaborateurs et leur sécurité lors d'une attaque terroriste sur les infrastructures appartenant à Nestlé France sont prévues et contrôlées régulièrement.

Droits environnementaux

Le changement climatique représente l'un des plus grands défis que doit relever notre société. Il s'agit également de l'un des plus grands risques auquel devra faire face notre entreprise dans l'avenir.

Changement climatique

Pour le résoudre, nous devons agir tous ensemble, et de toute urgence. C'est pourquoi Nestlé a travaillé avec la SBTi (Science Based Target initiative) en 2019 pour construire son plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), avec l'ambition d'atteindre zéro émissions nettes d'ici 2050, et ce, malgré la croissance de nos activités. Cet engagement sur le long terme s'accompagne de deux paliers, à court et moyen terme. Réduction des émissions de GES de :

- -20 % en 2025 ;
- - 50% en 2030.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place [une feuille de route avec des actions concrètes](#), sur toute notre chaîne de valeur.

En France, nous avons localisé cette feuille de route avec des objectifs spécifiques à notre marché et à ses enjeux. Les programmes Sols Vivants ou le Plan Lait (voir p.38) en sont des exemples clés, tout comme [l'intégration du programme FRET21](#). Porté par

l'ADEME, ce dernier vise à réduire nos émissions de GES sur notre chaîne de distribution et transformer notre portefeuille produits et nos emballages.

En 2021, le groupe Nestlé a réduit ses émissions de GES de 4,0 millions de Téqu. CO₂ en valeur absolue et en comparaison avec un scénario « business as usual »). D'autres indicateurs permettant de suivre l'évolution de nos engagements sont accessibles dans [le rapport CSV publié par le groupe en 2021](#).

Pollution des eaux

Nestlé a à cœur la protection des ressources naturelles telles que l'eau. Nous mettons ainsi en place des [politiques de préservation des sources particulièrement rigoureuses](#) afin de garantir la pureté, la naturalité et la qualité de l'eau.

Nestlé contrôle les stations d'épuration de ses usines et analyse ses effluents selon les exigences NER (Nestlé Environment Requirements) et réglementaires et prévoit des mesures d'alerte en cas de dérive.

Gestion et préservation de l'eau

L'accès à une eau de qualité pour l'alimentation, l'assainissement et l'hygiène est un droit humain fondamental. Nestlé s'efforce d'utiliser cette ressource de manière responsable, et d'encourager les autres à adopter un comportement similaire.

Nestlé collabore à des initiatives de préservation de l'eau et d'amélioration à l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène. Le Groupe s'engage également à réduire l'utilisation d'eau dans ses usines et coopère avec les agriculteurs partout dans le monde pour améliorer l'efficacité de l'eau dans sa chaîne d'approvisionnement.

En 2015, le Groupe a investi dans différentes infrastructures pour fournir de l'eau potable à 440 000 personnes à travers le monde qui vivent près de nos usines et des exploitations agricoles qui nous fournissent.

Nestlé Waters s'engage à certifier tous les sites d'embouteillage d'eau dans le monde selon la norme internationale de *l'Alliance for Water Stewardship* d'ici 2025. Cette norme couvre également le droit à l'eau potable et à l'assainissement des communautés.

20 usines de Nestlé Waters sont déjà certifiées selon cette norme à fin 2021. Nestlé Waters a également, depuis plusieurs années, contribué

volontairement à la résorption du déficit de la nappe des Grès du Trias Inférieur à Vittel en limitant ses prélèvements, en accord avec les autorités publiques.

Pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique peut mettre en danger la santé humaine, nuire aux ressources biologiques et aux écosystèmes, influencer sur les changements climatiques, détériorer les biens matériels ou provoquer des nuisances olfactives excessives.

Les sites de production Nestlé en France (18 usines) sont soumis aux valeurs limites d'émission dans l'air qui sont fixées par les arrêtés préfectoraux autorisant la production.

Pollution et détérioration des sols

Certaines pratiques agricoles sont à l'origine de la détérioration des sols, comme la perte de vie ou de matières organiques. Or une amélioration de la santé des sols est permise grâce à la mise en œuvre de pratiques différentes telles que le non-labour, les couverts végétaux permanents, ou encore la rotation des cultures.

Nestlé France s'engage à promouvoir ces pratiques ce qui aura pour conséquence de renforcer la biodiversité (préservation des habitats) et limiter les émissions de GES là où opèrent les agriculteurs qui nous fournissent.

Les programmes Préférence Nestlé et Sols Vivants (voir p.37) contribuent à la préservation des sols en limitant au maximum le travail du sol, en ne laissant pas les sols nus et en diversifiant les cultures.

Nestlé France souhaite s'engager plus particulièrement dans l'amélioration de la fertilité des sols au travers de l'agriculture régénératrice que vient compléter l'agroforesterie, qui est la [réintroduction de l'arbre au sein des systèmes agricoles](#).

Dans certaines propriétés de Nestlé des Vosges, des déchets plastiques ont été entreposés par les anciens exploitants. En lien avec les autorités publiques, le Groupe évalue leur impact sur les ressources naturelles. Les premiers résultats de ces investigations sont rassurants. Nestlé a démarré les opérations de nettoyage des sites en 2021 et réalisera l'ensemble des mesures décidées par les autorités publiques.

Accaparement des terres et des ressources

Parce que Nestlé travaille avec les communautés agricoles du monde entier, les droits fonciers sont une question omniprésente au cœur de sa stratégie. Nestlé s'engage ainsi à rester vigilante face à toute atteinte à ces droits et à défendre les droits des populations.

Ainsi, Nestlé a défini des [critères spécifiques pour l'approvisionnement en huile de palme](#) qui doit :

- provenir uniquement de plantations ou exploitations agricoles qui respectent les lois et règlements locaux ;
- ne pas provenir de plantations créées à partir de surfaces forestières déforestées après novembre 2005 ;
- préserver les zones dites « à haute valeur de conservation » ;
- protéger les droits des populations indigènes, en particulier le consentement des populations locales et leurs communautés ;
- protéger et préserver les tourbières ;
- protéger des forêts avec une valeur élevée « carbone » (HCS) ;
- observer des principes et critères de la [Table ronde pour une huile de palme durable \(RSPO\)](#).

Dans le cas d'une collaboration avec les petits producteurs, Nestlé peut accepter des fournisseurs ne respectant pas pleinement les critères RSPO. Ces derniers doivent cependant établir un programme d'amélioration. Dans ce cas, la transparence sur l'origine est également une condition obligatoire.

Les exigences de Nestlé dépassent la norme [RSPO](#). Leur application repose sur une connaissance précise de la chaîne logistique et de tous les

fournisseurs et sous-traitants. C'est la condition sine qua non pour que des tiers indépendants puissent contrôler le respect de nos critères. La certification RSPO constitue donc un prérequis pour nos fournisseurs.

Nestlé a publié ses propres directives pour un achat responsable ([Responsible Sourcing Guidelines, RSG](#)) qui sont contrôlées par des tiers indépendants. Sur des points cruciaux, comme la protection des tourbières et des zones forestières avec une Haute Valeur Carbone, elles vont au-delà des critères RSPO. Le contrôle de ces critères supplémentaires est réalisé par Nestlé et son partenaire Earthworm.

Nestlé s'engage en faveur de l'extension des critères de la RSPO. La certification de l'huile de palme dans le cadre du système RSPO est certes positive, mais pas suffisante au regard des exigences de Nestlé. C'est pourquoi Nestlé demande une évolution de la norme RSPO. Nestlé n'accepte pas les certificats dits "Green Palm" dont il considère les critères comme insuffisants.

Pollution sonore

Chez Nestlé, l'évaluation du risque Bruit est intégrée au Document unique d'évaluation des risques professionnels

(DUERP). Nous mettons en place des actions concrètes conformément au Standard 18 053. « *Noise Risk management* » vise ainsi à encadrer les exigences en matière de prévention primaire et prévention secondaire. Nous veillons également à l'exposition de nos collaborateurs au bruit via une surveillance médicale conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Le respect des normes et standards est contrôlé par l'Audit des « *Functionnal Compliance Assessment* » aux standards Santé, Sécurité, *Engineering*, *Sustainability environmental*.

Nos sites sont conformes aux règles de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs exposés au bruit déterminées par le Code du travail⁵. Chaque site a réalisé une cartographie des bruits :

- Soit le bruit est éliminé en agissant sur l'environnement du travail ;
- Soit il est atténué par le port obligatoire de protection auditive.

La conformité à ces règles fait l'objet d'un suivi par l'équipe santé sécurité marché et est contrôlée en profondeur à l'occasion des audits NIA.

Le facteur « bruit » est pris en compte dans les différents projets

⁵ R. 4213-5 à R. 4213-6 et R. 4431-1 à R. 4437-4 du Code du travail

d'investissement avec une mesure préventive le cas échéant (insonorisation, cartérisation...).

Pollution plastique

Conscient de l'impact sur les écosystèmes naturels qu'ont les emballages lorsqu'ils ne sont pas traités en fin de vie du produit, le Groupe s'est engagé volontairement à ce que 100 % de ses emballages soient [recyclables ou réutilisables](#) d'ici 2025 au plus tard.

Nestlé a signé avec le Gouvernement français [le Pacte National sur les emballages plastiques](#), qui regroupe le ministère de la transition écologique, des entreprises et des ONG convaincus de la nécessité d'agir ensemble. **Nestlé s'est engagée, au côté de la Fondation Ellen Mc Arthur**, à atteindre d'ici 2025 :

- 100 % d'emballages réutilisables ou recyclables ;
- 30 % de matières plastiques recyclées dans les emballages ;
- Tester, et si possible développer, des modèles commerciaux de réutilisation, de réemploi et de vente en vrac ;
- Arrêter l'utilisation du PVC dans les emballages ménagers, commerciaux et industriels d'ici 2022 ;

- Prendre des mesures pour éliminer les autres emballages en plastique problématiques ou inutiles d'ici 2025 à commencer par le PSE ;
- Atteindre collectivement⁶ 60 % d'emballages plastiques effectivement recyclés d'ici 2022.

En plus de ses engagements nationaux, Nestlé est également primo signataire du [Pacte Plastiques européen](#). Il s'est engagé à réduire les produits et emballages plastiques vierges d'au moins 20 % (en poids) d'ici 2025 par rapport à 2017, dont 10 % en réduction absolue.

Pour y parvenir, Nestlé a développé [une feuille de route](#) autour des « 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler » :

- Éviter les plastiques non recyclables comme le PVC, le PS et le PSE ;
- Encourager les types de plastique qui permettent des taux de recyclage plus élevés, comme le PET, le PP et le PE ;
- Éviter ou reformuler les combinaisons d'emballage telles que les combinaisons plastique/papier ou autres combinaisons de matériaux.

⁶ Dans le cadre d'un engagement collectif pris par l'ensemble des acteurs signataires du Pacte français : + détail et lien [Progrès et réalisations - Pacte national sur](#)

[les emballages plastiques \(pacte-national-emballages-plastiques.fr\)](#)

NOS ENGAGEMENTS



En 2021, Nestlé a mis sur le marché en France 120 000 tonnes d’emballages ménagers, dont 62 000 tonnes fabriquées à partir de plastique. Entre 2017 et 2021, Nestlé a réduit de 4 000

tonnes son utilisation totale de plastique et de 15 000 tonnes son utilisation de plastique vierge dans ses emballages primaires.

Avancée des engagements de Nestlé (emballages ménagers versus 2017)

Engagements	Échéances	Résultats 2021 ⁷
100 % d’emballages réutilisables ou recyclables	2025	89 %
30 % de matières recyclées dans les emballages plastiques	2025	20 %
20 % de produits et emballages plastiques vierges par rapport à 2017 dont 10 % de réduction absolue	2025	-24 % de plastique vierge dont 6 % de réduction absolue

En matière de réduction de plastique vierge, trois marques ou catégories enregistrent des avancées significatives :

- Nestlé Waters : fin 2021, toutes les bouteilles d’eau minérale fabriquées et consommées en France incorporaient entre 25% et 100% de plastique recyclé (rPET).
- Smarties : propose l’ensemble de ses emballages en papier recyclable. Cette transition de l’emballage plastique vers l’emballage papier représente 30 tonnes de plastique vierge évitées par an en France.
- NaturNes : en retirant le couvercle de ses pots, la marque supprime 40 % de plastique vierge dans ses emballages.

De plus, en 2021, [Nestlé a rejoint le collège BeMed](#) aux côtés d’ONG, de scientifiques et d’autres partenaires industriels pour lutter contre la pollution plastique en Méditerranée. L’objectif du

collège est de soutenir et mettre en relation plusieurs entités pour concevoir et mettre en œuvre des solutions durables et nouvelles en faveur de la réduction de la pollution plastique des océans.

Cette collaboration a permis le projet pilote « hôtel plastique à usage unique » à Marseille, reposant sur la suppression des produits et emballages plastiques à usage unique et l’amélioration du système de collecte et de valorisation des déchets plastiques résiduels.

Cette démarche s’inscrit plus largement dans la démarche globale du Groupe « Mediterranean Clean Up », visant à lancer des projets concrets de lutte contre la pollution plastique dans ses marchés présents sur le pourtour méditerranéen afin de résoudre le problème des déchets chroniques dans certaines zones.

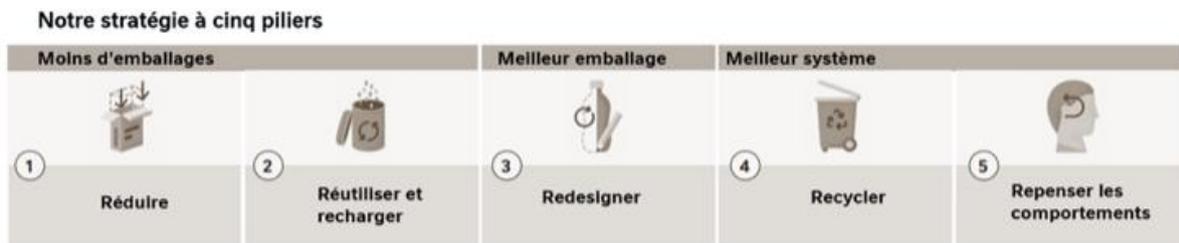
⁷ Périmètre des emballages ménagers à destination du consommateur déclaré à CITEO.

Nestlé s'est également engagé dans le [projet IDEAL](#) signé lors de l'IUCN de Marseille en 2021 avec CITEO et la région SUD afin de créer un plan territorial de lutte contre les déchets abandonnés dans la communauté de communes lacs et gorges du Verdon. Cela s'ajoute à notre collaboration plus générale avec [CITEO](#) et [Gestes propres](#).

Gestion des déchets

emballages réutilisables Loop, en partenariat avec Carrefour.

Les eaux minérales naturelles Vittel et S.Pellegrino peuvent également être achetées dans des bouteilles en verre réutilisables de Loop avec une consigne dans les magasins Carrefour de Paris. Les clients récupèrent leur consigne, versée directement sur leur compte bancaire, une fois leurs bouteilles usagées rapportées.



Pilier 1 : Réduire

Nous réduisons les matériaux d'emballage en supprimant dès que possible les emballages inutiles (couverts, accessoires, films...). Nous avons lancé des emballages en papier pour des produits comme Nesquik, la barre chocolatée Yes! ou encore l'ensemble de la gamme Smarties.

Pilier 2 : Réutiliser et recharger

Nous testons et développons différents modèles de livraison sans emballage à usage unique et des solutions réutilisables et rechargeables. Par exemple, les produits Nesquik, le café Ricoré et les céréales Chocapic Bio sont désormais disponibles dans des

Nous testons la vente en vrac sur certaines de nos marques iconiques, comme Nescafé, Kit Kat, Smarties, Nesquik, Nestlé Dessert ou encore Purina.

Pilier 3 : Redesigner

Nous travaillons en permanence au développement de nouvelles technologies et des solutions d'emballage innovantes.

En 2021, nous avons commencé à changer les emballages des cubes de bouillon Maggi en France, en remplaçant le stratifié multicouche contenant de l'aluminium par du papier recyclable et durable. En 2019, nous avons ouvert

notre Institut de Recherche sur l'Emballage, consacré à la recherche et au développement d'emballages fonctionnels, sûrs et écologiques.

Pilier 4 : Recycler

Une plus grande adoption du recyclage sur nos marchés requiert l'amélioration des infrastructures de gestion des déchets et des changements de comportement – tant pour Nestlé que pour ses partenaires distributeurs et les consommateurs.

Pilier 5 : Repenser les comportements

Nous travaillons avec les consommateurs, détaillants et les communautés pour encourager et stimuler un comportement responsable. Par le biais de partenariats et de nouveaux programmes, notre objectif est d'aider à faire du recyclage un processus facile.

Gestion des déchets industriels

S'agissant de nos sites industriels, aucun déchet n'est enfoui sur nos sites de production et le tri des déchets est organisé sur chaque site avec revalorisation le cas échéant. Les usines organisent un suivi mensuel de la filière déchets ("Pilier 4 - Recycler").

Gaspillage alimentaire

Réduire le gaspillage alimentaire est essentiel pour le bien de notre planète. Responsable de 8 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, ce

gaspillage concerne un tiers de la nourriture produite. En France, 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année et les dates de consommation sont à elles seules responsables de 20 % du gaspillage alimentaire dans les foyers.

Nestlé renforce son engagement en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire en France grâce à des actions concrètes visant à limiter le gaspillage tout au long de la fabrication des produits ainsi qu'en mobilisant les marques pour agir au quotidien aux côtés des consommateurs.

Nous participons à l'éducation et la sensibilisation de l'ensemble du public, des partenaires agricoles jusqu'aux consommateurs.

Début 2020 en France, à l'initiative de Too Good To Go et soutenus par les ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation, 51 acteurs de la filière alimentaire, dont Nestlé, se sont rassemblés pour améliorer la gestion et la compréhension des dates de consommation.

Quatre nouvelles marques de Nestlé (Chocapic, Nesquik, Nestlé Dessert et Ricoré) se sont engagées aux côtés de la marque Mousline et Too Good To Go en rejoignant l'initiative autour du [Pacte sur les dates de consommation](#).

Nous travaillons à optimiser la valorisation des produits exclus des circuits de vente ainsi qu'à harmoniser les bonnes pratiques et optimiser les flux de distribution.

À titre d'exemple, l'usine Mousline de Rosières, a mis en place un site de production durable et des actions anti-gaspillage sur toute la chaîne de valeur : « zéro déchet enfoui » depuis 2016, l'usine Mousline de Rosières valorise aujourd'hui 100 % de ses déchets en recyclage, compostage, épandage, méthanisation, alimentation animale et incinération, soit un équivalent de 28 000 tonnes en 2019.

L'utilisation de pommes de terre hors calibre à hauteur de 10 à 12 % de ses approvisionnements permet aussi à Nestlé d'éviter du gaspillage alimentaire.

Enfin, l'ensemble de ces actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire participe aussi activement à notre ambition d'atteindre Zéro émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Amélioration des pratiques agricoles (Gestion des terres)

La gestion des terres agricoles permet de lutter contre leur dégradation. Les pratiques agricoles régénératrices doivent permettre aux agriculteurs de produire en quantité tout en prenant soin de leurs sols et de la biodiversité.

Cela inclut des pratiques qui limitent le travail du sol, assurent une couverture végétale la plus importante possible, une rotation des cultures qui favorise la diversité et un aménagement du territoire favorable à la biodiversité, afin de restaurer les équilibres naturels et lutter naturellement contre les insectes et maladies ravageurs des cultures.

Nestlé a pour objectif que l'approvisionnement de 20 % de ses matières premières clés provienne de l'agriculture régénératrice d'ici 2025 et 50% d'ici 2030.

Nestlé en France, tout comme le Groupe, s'engage à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cela doit s'accompagner de l'adoption de pratiques agroécologiques au niveau mondial.

La France a été désignée comme pays pilote pour porter ce projet au nom du Groupe. Dans cette optique, Nestlé France contribue activement au collectif [Sols Vivants](#) (voir p.38).

Déforestation

Nestlé maintient sa collaboration avec les multiples petits producteurs et les grands fournisseurs pour tendre vers un impact « zéro déforestation » d'ici trois ans au niveau mondial, pour les principales matières achetées directement à savoir le cacao, le café, l'huile de palme, le soja, la viande, le papier et la pulpe.

Nous avons continué de réduire l'impact sur la déforestation de nos chaînes d'approvisionnement. Dès décembre 2020, 90 % des principaux produits de base achetés par le Groupe considérés comme à risque pour la forêt, ont été évalués comme « zéro impact sur la déforestation ». [Notre politique de lutte contre la déforestation est disponible](#) ainsi que nos [engagements](#).

Pour garantir qu'aucune forêt tropicale n'est détruite pour nos produits, Nestlé a noué un partenariat avec l'organisation mondiale à but non lucratif Earthworm. Nous mettons tout en œuvre pour obtenir notre huile de palme auprès de sources responsables tout au long de notre chaîne d'approvisionnement (voir p.48) et garantir que nos fournisseurs satisfont à nos exigences en matière d'approvisionnement responsable.

Nous avons donc entrepris de dresser une cartographie de notre chaîne d'approvisionnement d'huile de palme avec l'aide de Earthworm. Désormais, nous pouvons retracer le parcours de plus de 90 % de l'huile de palme que nous achetons jusqu'aux centres de transformation. Nous visons à atteindre un taux de traçabilité de 70 % jusqu'aux plantations d'ici la fin 2022.

Nestlé se concentre également sur ses programmes d'assistance technique pour les petits exploitants, y compris l'initiative « Rurality » (Ruralité) de Earthworm. Cette

démarche s'inscrit dans notre objectif d'approvisionnement responsable en huile de palme et de contribution positive aux conditions de vie des exploitants auprès desquels nous nous fournissons.

En outre, nous soutenons l'engagement du Consumer Goods Forum (CGF) envers l'objectif « zéro déforestation nette ». Nous avons signé la [Déclaration de New York sur les Forêts](#) et sommes membre actif de [Tropical Forest Alliance 2020](#), un partenariat international visant à mettre un terme à la déforestation dans le cadre de la production d'huile de palme.

Grâce à toutes ces collaborations et engagements, Nestlé s'assure que l'huile de palme qu'elle achète n'est pas produite par des fournisseurs impliqués dans la destruction des forêts tropicales.

Perte de la biodiversité

Nestlé France s'engage à préserver la biodiversité dans sa chaîne de valeur et autour de ses usines. Les impacts sur la biodiversité sont par exemple pris en compte dans les Plans Nescafé et Cacao et dans le programme Sols Vivants (voir p.38).

De plus, nous avons rejoint « [One Planet Business for Biodiversity \(OP2B\)](#) », qui s'emploie à intensifier les efforts de protection et de restauration de la biodiversité.

Enfin, Nestlé France s'est engagé dans le programme « [Entreprises Engagées pour la Nature](#) » de l'OFB dans le cadre duquel nous avons produit [un plan d'action](#).

Bien-être animal

Nestlé en France s'engage pour le bien-être animal au travers de toute sa chaîne d'approvisionnement. En effet, nous utilisons des produits laitiers, des œufs et une variété de viande de volailles comme ingrédients dans plusieurs produits.

Nestlé en France partage les préoccupations des consommateurs, des ONG, des gouvernements et des investisseurs concernant le soin, la santé

et le bien-être des animaux d'élevage utilisés dans la production alimentaire.

Nestlé France soutient ainsi les cinq principes directeurs qui guident l'Organisation Mondiale de la Santé Animale en matière de bien-être des animaux terrestres. Ces engagements sont repris dans le [Standard Nestlé pour des achats responsables](#) qui couvrent les conditions d'élevage, d'hébergement et d'abattage des animaux et le suivi de nos engagements sont [communiqués de façon transparente](#).

Mécanismes d'alerte

La réputation de Nestlé repose sur notre engagement à agir en toute occasion avec intégrité, honnêteté et loyauté, dans le respect de la loi.

Introduit en 2013, le dispositif d'alerte de Nestlé en France repose sur le Code de conduite professionnelle de Nestlé en France. Ce dernier précise que les salariés doivent alerter leur responsable hiérarchique, la Direction des Ressources Humaines ou la Direction Juridique de toute pratique ou tout acte qu'ils tiennent pour illégal ou non-conforme au [Code de conduite](#).

Nestlé en France met à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes un dispositif d'alerte anonyme « Speak Up », géré par « People InTouch ». Il permet à chacun de signaler l'existence ou la réalisation de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, dans le cadre des activités du groupe, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs.

Ce dispositif est disponible sur la page d'accueil du site de [Nestlé](#) et est conforme à la loi Sapin II et à la directive européenne dont la loi de transposition est entrée en vigueur le 01/09/2022.

Le dispositif d'alerte a été porté à la connaissance des parties prenantes du Groupe en 2017 via le [site internet du Groupe](#). Il est également communiqué à tous les clients par le biais des Conditions Générales de Vente (CGV). Le Code de conduite pour les fournisseurs Nestlé et le [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) y font aussi expressément référence.

Une partie prenante souhaitant signaler un fait ou un agissement grave peut se rendre sur le site internet [Speak Up](#) ou appeler le 0800-908810. Il est possible de joindre des documents au message. Toute alerte est remontée au Comité d'alerte.

Toute mesure de représailles contre un lanceur d'alerte est interdite et peut faire l'objet de mesures disciplinaires conformément au [Code de conduite professionnelle de Nestlé](#).

Ce dispositif fait l'objet de communications régulières dans les usines et aux différents comités de direction. La connaissance de ce dispositif par les collaborateurs est évaluée tous les trois ans, sur chaque site, par un audit CARE .

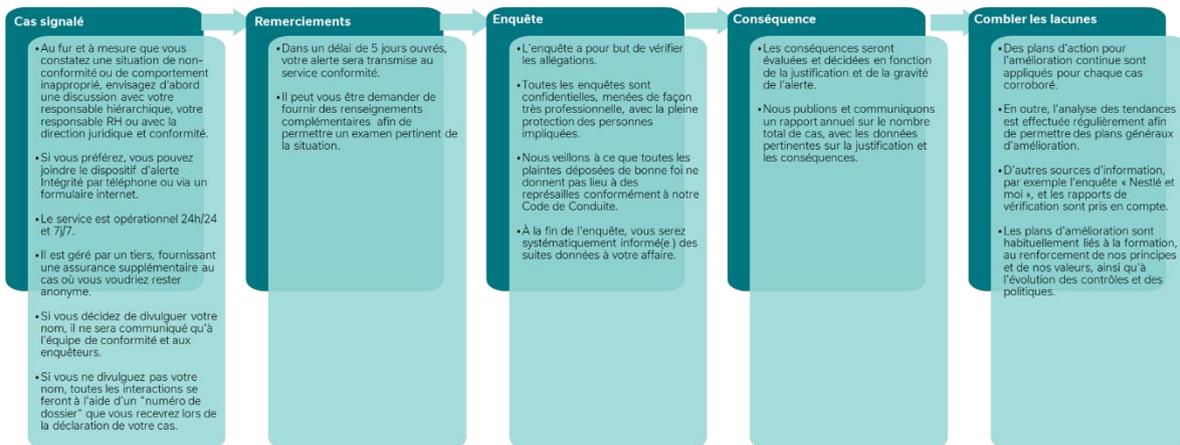
En 2021, nous avons reçu, au niveau du Groupe, 2 475 alertes via Speak Up.

Nestlé dispose d'une ligne d'écoute et d'accompagnement concernant les problématiques professionnelles ou personnelles au travers de laquelle la confidentialité et l'anonymat sont garantis : Qualisocial. Chaque salarié Nestlé a ainsi la possibilité de contacter directement ce dispositif accessible 24h/24 et 7j/7 par le biais d'un numéro

vert dédié pour discuter de sa situation auprès d'un psychologue. Les alertes sur des situations entravant le code éthique Nestlé peuvent également être faites directement auprès de QualiSocial par les salariés en se saisissant du dispositif.

En 2021, 600 collaborateurs ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Que se passe-t-il une fois qu'un cas de non-conformité est reçu?



Dispositif de suivi

Conformément aux dispositions de la loi sur le devoir de vigilance, la démarche de conformité est régulièrement actualisée et mise à jour en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs internes.

Le Comité de Conformité, chargé de piloter la démarche de conformité aux côtés du réseau des Référents Conformité, se réunit chaque trimestre afin d'assurer un suivi continu des plans d'actions mis en place et d'ainsi actualiser le dispositif de conformité.

Suivi qualitatif

Le suivi qualitatif est réalisé en collaboration avec le réseau des Référents Conformité. Ces derniers, présents au plus près de la réalité opérationnelle du Groupe, font remonter au Comité tout type de manquement ou de risque d'atteinte aux droits humains constaté dans l'exercice de leurs fonctions. Ils peuvent également faire part d'inquiétudes ou de préoccupations des collaborateurs au Comité.

Ce lien permanent entre le réseau des Référents de Conformité et le Comité permet d'évaluer en temps réel et de manière concrète l'efficacité des mesures correctives mises en place. Les plans d'actions et les pistes d'amélioration sont donc établis en fonction des différentes remontées des Référents.

De façon plus générale, les différents canaux d'alerte à disposition des collaborateurs constituent autant de moyens d'expression permettant de faire remonter tout dysfonctionnement lié à la démarche interne de mise en conformité.

Toutes les alertes reçues sont obligatoirement remontées au Groupe qui les communique sur [nestle.com](https://www.nestle.com).

En outre, le processus d'audit CARE (voir p.17) constitue un contrôle de troisième niveau, assurant le suivi du dispositif de conformité en prenant en compte la conformité de Nestlé France avec les législations locales, les codes de conduite et les principes de Nestlé.

Suivi quantitatif

Les différentes mesures correctives mises en place en interne sont accompagnées d'indicateurs de suivi permettant de mesurer l'efficacité de la démarche de conformité.

Ces indicateurs sont recueillis via des mesures de reporting, des audits, ou des contrôles. À titre d'exemple, des

indicateurs de performance sont intégrés dans la démarche d'évaluation des tiers. Cela permet de mesurer l'efficacité de la procédure dans le cadre de la prévention des risques d'atteinte aux droits humains, à la santé et sécurité, et à l'environnement.

Les contrôles et audits réguliers des organismes de certification liés à Nestlé en France sont autant de moyens de mesurer la performance réelle du dispositif de conformité. En fonction des scores et résultats recueillis, le Comité de Conformité pourra ainsi établir un plan d'actions indiquant clairement les mesures correctives à prioriser.

Les mesures de reporting mises en place sont établies sur le modèle des recommandations émises par la *Global Reporting Initiative (GRI)*, ainsi que l'*UNGP Reporting Framework*. Les résultats d'évaluation de la performance des mesures sont publiés chaque année dans le rapport *Creating Shared Value*, et sont accessibles à l'ensemble des parties prenantes.

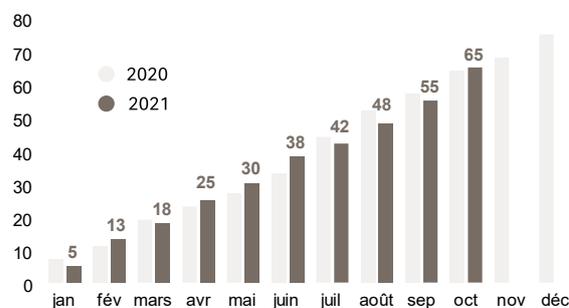
En matière de santé et de sécurité, des indicateurs précis – nombre et fréquence d'accidents du travail, jours perdus par maladie, etc. – permettent de suivre en continu l'évolution du nombre et du type d'incidents survenus au sein des sites français, afin de prévoir rapidement de nouvelles mesures correctives adaptées.

Des indicateurs similaires mesurent la performance environnementale du Groupe, en consignnant les chiffres liés aux émissions de gaz à effet de serre, à la gestion des déchets, ou à la pollution.

L'ensemble de ces données chiffrées sont consolidées et permettent d'actualiser la démarche de conformité en fonction des résultats liés aux mesures correctives mises en place.

Des mesures de reporting sont ainsi mises en place afin d'évaluer l'efficacité du dispositif de conformité en fonction du nombre d'incidents répertoriés.

À titre d'exemple, le graphique suivant suit l'évolution du nombre d'incidents entre les années 2020 et 2021 :

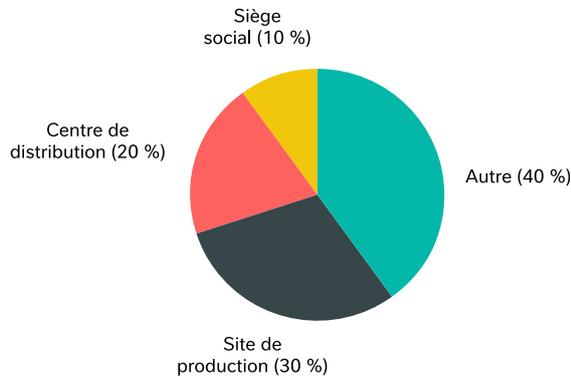


Des indicateurs plus généraux sont également collectés, conformément aux recommandations émises par le Global Reporting Initiative. Elles comprennent des données relatives aux :

- incidents liés à des manquements à la réglementation en matière de santé et de sécurité des produits ;

- incidents liés à des manquements à la réglementation en matière d'informations et d'étiquetage des produits ;
- nombre de sanctions ou de violations de la réglementation sociale et économique ;
- nombre de sanctions ou de violations de la réglementation environnementale.

Répartition du nombre d'incidents par site



[La politique de santé Nestlé](#) en France a pour objectif d'inspirer et de donner aux

collaborateurs les moyens de choisir un avenir plus sain pour eux-mêmes, leur famille et notre entreprise, avec une vision holistique de la santé des collaborateurs.

Elle comporte :

- les fondamentaux de la gestion des risques liés à l'environnement de travail ;
- un plan de prévention primaire qui promeut la santé mentale et le bien-être, la nutrition, l'activité physique et le sommeil au travers notamment du programme Healthy Lives ;
- une prévention secondaire dédiée à la gestion de la maladie ;
- une prévention tertiaire pour le retour de maladie.

Compte-rendu de mise en œuvre

En décembre 2021, Nestlé a publié le Nestlé Human Rights Framework and Roadmap. Ce document retrace l'historique des initiatives de Nestlé en matière de droits humains, à travers des actions telles que la mise en œuvre de systèmes de contrôle et de remédiation du travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement en cacao. En parallèle, il détaille les mesures que l'entreprise a l'ambition de prendre pour appliquer le principe de diligence raisonnable afin d'évaluer, de traiter et de rendre compte des questions relatives aux droits de l'homme dans l'ensemble de ses activités.

Cette initiative globale a donné lieu à plusieurs évaluations « droits humains » conduites sur la chaîne de valeur en amont permettant une évaluation au plus près des activités et risques existants. Cette initiative a été pilotée en interne par le Comité des droits humains créé pour diriger le programme des droits humains dans l'ensemble du Groupe.

Nestlé France a été pleinement impliqué dans cette initiative. Le *Nestlé Human Rights Framework and Roadmap* permet d'identifier de façon précise les risques liés aux droits humains et de cibler les actions sur lesquelles Nestlé France peut venir appuyer l'action du groupe Nestlé en 2022.

En parallèle de cette initiative structurante, Nestlé France a continué ses actions énoncées en 2020 concernant les droits humains.

Les progrès suivants sont à noter au 31 décembre 2021 :

- Mise en place de formations :
 - 52 % des collaborateurs en France ont été formés aux droits humains ;
 - 45,8 % des effectifs de Nestlé France sur les enjeux environnementaux.
- Élargissement des attributions du Comité de Conformité aux droits humains ;
- Mise en place de groupes de travail au sein du Réseau de référents sur :
 - la transparence de la chaîne d'approvisionnement et la revue de la méthodologie d'évaluation des tiers ;
 - les indicateurs en matière de pollution (bilans d'émissions, reporting déchets, recyclage, etc.) ;
 - le reporting et les indicateurs des process SMETA, ISO et CARE.
- Renforcement de Qualisocial pour lutter contre l'isolement en période de Covid-19 : 600 collaborateurs en ont bénéficié ;

- Renforcement de la communication autour du dispositif d’alerte sur tous nos sites (industriels, centres de recherche, boutiques Nespresso, siège) : 2 475 alertes dans le monde via Speak Up, dont 27 pour la France.

Non-compliance concerns raised through Speak Up by category

Breakdown categories for Speak Up messages	Messages received	Messages substantiated
Abuse of power and/or mobbing/bullying	567	188
Unfair treatment	386	97
Labor practice	373	77
Safety and health	156	29
Fraud (misappropriation or misconduct on accounting/financial statement)	137	28
Harassment (excluding sexual harassment)	108	37
Third-party compliance	94	17
Gifts, families and relatives, conflicts of interest	91	8
Violation of laws/regulations	91	25
Violence and discrimination	78	19
Seeking compliance advice	63	10
Sexual harassment	59	22
Bribery and corruption	55	4
Confidential information, Privacy Policy (data privacy, trade secrets, intellectual property)	49	11
Human rights (child labor, forced labor and modern slavery risks)	49	1
Environmental impact	43	3
Antitrust and fair dealing	33	1
MANCOM members related	17	2
Non compliance with WHO Code	11	1
Trade sanctions	10	0
Executive Board member/senior managers in Switzerland	5	0

Dialogue avec les parties prenantes

Les deux dernières années et la pandémie mondiale ont illustré la nécessité de créer un tissu de communication fort avec l’ensemble des parties prenantes. Ces échanges sont en effet primordiaux dans la gestion des risques droits humains, sécurité et environnement.

En 2020, un dialogue avait déjà été lancé au niveau du groupe Nestlé qui avait abouti à un communiqué signé par 26 entités appelant à la mise en place d’une législation en matière de droits de l’homme et de due diligence en matière d’environnement à l’échelle de l’UE et applicables à tous les secteurs.

Dans le cadre du *Human Rights Framework*, un travail d’identification des parties prenantes (sociétés, associations, organisations, etc.) a eu lieu afin de s’entourer des meilleurs partenaires dans nos actions de prévention et protection⁸.

Nestlé France a également mis en place un Guide de consultation des parties prenantes à destination des collaborateurs du Groupe, afin d’encourager l’ensemble des opérationnels à impliquer les parties prenantes dans la mise en place des [mesures de prévention](#).

⁸ La liste de nos partenaires privilégiés figure en page 29 du *Human Rights Framework Roadmap*.

Afin de continuer et de renforcer ces échanges, Nestlé France a enclenché le processus de création d'un « *comité consultatif* » des parties prenantes ayant pour mission de l'aider à orienter les objectifs de ses interventions afin qu'elles soient alignées sur l'impact souhaité et dictées par les données sur le terrain.

Au travers des initiatives orchestrées par #JETEDON[NES], nos collaborateurs ont pu contribuer à des actions concrètes pour l'environnement et la société. Plusieurs collectes ont été mises en place tout au long de l'année 2021 : produits pour la Banque Alimentaire, vêtements pour la Cravate Solidaire, jouets pour la Croix Rouge.

Bilan des différentes actions

Nestlé France a mis à jour sa cartographie des risques d'atteintes aux droits humains, à la santé et à la sécurité et à l'environnement au regard de ses activités en 2021 en suivant la méthodologie Groupe (voir p.9). Cela a permis de préciser certains risques et d'identifier de nouvelles problématiques.

Cette démarche d'évolution continue de l'analyse des risques est renforcée par l'implication des fonctions clés au sein de Nestlé France. En fonction des niveaux de risques identifiés via le processus de cartographie des risques, des mesures concrètes ont été mises en place.

En matière de droits humains

En décembre 2021, Nestlé a publié sa [feuille de route en matière de droits humains](#) et formé plus de 52 % de ses effectifs.

Parce que la diversité est une chance, Nestlé s'engage sans réserve pour contribuer à bâtir un monde plus inclusif.

En 2021, nos marques se sont engagées avec des actions concrètes de terrain. Ainsi, le prix PURINA BetterwithPets encourage les initiatives s'appuyant sur la force du lien entre les animaux de compagnie et les humains. Il a récompensé l'association britannique *StreetVet Accredited Hostel Scheme* qui offre la gratuité et l'accessibilité des soins vétérinaires pour les animaux de compagnie dont les possesseurs sont sans-abri, qui ainsi reçu 50 000 CHF.

De son côté, Nespresso qui a poursuivi son soutien à l'association Wake up Café. Créée en 2014, cette association accompagne des personnes détenues motivées pour être soutenues vers une réinsertion durable sans récidive. Elle propose des parcours visant une réhabilitation complète de la personne, un accompagnement individuel dedans-dehors sur mesure, et une communauté d'entraide, pilier pour lutter contre la récidive et l'isolement.

Nespresso organise des ateliers « Métiers de la relation client » et « Coaching

emploi » animés par des collaborateurs de Nespresso. Ces échanges permettent aux wakeurs d'obtenir des conseils des professionnels de la relation client et de se refamiliariser avec le monde de l'entreprise.

En nutrition infantile, l'usine de Boué, dans l'Aisne, assure la production de 72 % des volumes de laits infantiles en poudre des Laboratoires Guigoz et Nidal. L'usine d'Arches, dans les Vosges, assure la production de 80,5% des volumes Nestlé P'tit et NaturNes vendus en France.

En 2021, NaturNes lance son premier petit pot sans couvercle avec un opercule unique chez Auchan ce qui permet une réduction de plastique de 42%. Nestlé P'tit retravaille la matière du pot de ses laitages, afin que celui-ci soit recyclable d'ici fin 2022, tout en préservant la qualité des produits.

En matière de santé et sécurité

Des mesures concrètes de gestion de la crise sanitaire ont en outre été mises en place au regard des niveaux de risques identifiés à l'attention des collaborateurs (voir p.40).

Les représentants du personnel ont également été impliqués dans cette démarche par une mise à jour du DUERP en lien avec les équipes dédiées, ainsi que par une désignation d'interlocuteurs privilégiés afin de coordonner les

informations. Le dialogue social s'est en outre poursuivi en incluant des mesures d'adaptation à la crise sanitaire afin de respecter au mieux les échéances prévues par les accords sociaux.

Une gouvernance a été mise en place pour suivre les évolutions de cette crise et agir au plus près des réalités quotidiennes (voir p.40) :

- mise en place d'un comité Covid-19 réunissant, chaque semaine, les membres de la direction générale et des représentants des métiers impliqués ;
- création de groupes de travail pour l'élaboration et la mise en place de protocoles sanitaires.

En matière de prévention du risque de harcèlement et discrimination, Nestlé a également formalisé les standards mis en place par la [Politique contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail](#).

En matière de santé mentale, Nestlé a renforcé son dispositif d'écoute global et de soutien psychologique Qualisocial, destiné à ses collaborateurs dans les bureaux et en usine pendant la période de confinement.

Cette période de confinement synonyme de travail à la maison et par conséquent d'isolement pour beaucoup de personnes fut également l'occasion de mettre en place un Guide de la connexion et de la

déconnexion ainsi qu'un [Livret du collaborateur sur les bonnes pratiques de télétravail](#). Des écrans et des outils pour améliorer la qualité du télétravail ont également été proposés.

Par ailleurs, une opération #BeWithYOUth a également été lancée pour permettre aux stagiaires et alternants de se sentir moins isolés (voir p.31). Les managers ont été sensibilisés aux risques psychosociaux engendrés par le télétravail : solitude, isolement, déprime, *burn out*...

Après la période de confinement, Nestlé proposait un programme santé

HealthyLives afin « d'améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain » centré sur quatre piliers : l'activité physique, le sommeil, la santé mentale et l'alimentation. Ce programme proposait des vidéos interactives et des quiz autour de ces thèmes, afin de sensibiliser les collaborateurs sur ces problématiques.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2021, nous validons et soumettons tous nos protocoles au Bureau Veritas pour nous assurer de leur conformité et pour les améliorer.

Enfin, parce que la crise sanitaire, nous a appris que l'isolement ne stoppait pas les violences domestiques, Nestlé s'est engagée dans une politique volontaire d'accompagnement de ses collaborateurs victimes de violences

conjugales et a ainsi formé et sensibilisé ses équipes à l'accompagnement et à la prise en charge des victimes.

En matière de droits environnementaux

Nestlé publie en 2021 son [rapport](#) après 10 ans d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable à travers le monde, ainsi que son [rapport annuel matière de Création de Valeur Ajoutée](#), l'un de ses engagements fondamentaux. Conformément à son objectif zéro émissions nettes d'ici 2050, la [feuille de route](#) « climat » détaille notre démarche et sa mise en œuvre depuis 2018.

Nestlé a poursuivi son engagement contre le gaspillage alimentaire avec l'entrée de nouvelles marques dans le [partenariat avec Too Good to go](#).

S'agissant du bien-être animal, Nestlé s'est engagé, à l'échelle mondiale, à s'approvisionner uniquement en œufs issus de systèmes hors-cage d'ici 2025. Nestlé atteint les 76,3 % à fin 2021.

Nestlé a également échangé avec des ONG comme la [World Animal Protection](#) sur les mesures correctives relatives au bien-être animal afin d'améliorer l'approche de prévention de ce risque, conformément à sa démarche d'inclusion des parties prenantes et dans le respect de sa [politique en faveur du bien-être animal](#).

S'agissant de la pollution plastique, Nestlé a mis sur le marché en 2021 en France 120 000 tonnes d'emballages ménagers, dont un peu plus de 50 % sont fabriqués à partir de plastique (62 000 tonnes).

En 2021, 89 % des emballages du groupe Nestlé produits en France sont recyclables ; 79 % du plastique utilisé pour produire ces mêmes emballages est

recyclable. Entre 2017 et 2021, Nestlé a réduit de 4 000 tonnes son utilisation totale de plastique et de 15 000 tonnes son utilisation de plastique vierge dans ses emballages primaires.

Une remarque ? Une question ?

N'hésitez pas à contacter
Lydia Méziani, Directrice juridique
en charge de la compliance, des droits humains et de l'éthique
compliance@fr.nestle.com

Textes de référence

Sources normatives

Les droits fondamentaux retenus dans l'identification des risques sont référencés à partir des conventions internationales suivantes :

- Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels du 16 décembre 1966 ;
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966 ;
- Principes directeurs des Nations unies relatif aux entreprises et aux droits de l'homme du 16 juin 2011 ;
- Conventions fondamentales de l'OIT :
 - Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical du 9 juillet 1948 ;
 - Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective du 1^{er} juillet 1949 ;
 - Convention sur le travail forcé du 28 juin 1930 ;
 - Convention sur l'abolition du travail forcé du 25 juin 1957 ;
 - Convention sur l'âge minimum du 26 juin 1973 ;
 - Convention sur les pires formes de travail des enfants du 17 juin 1999 ;
 - Convention sur l'égalité de rémunération du 29 juin 1951 ;
 - Convention concernant la discrimination (emploi et profession) du 25 juin 1958 ;
 - Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992.

Normes internes

Chez Nestlé, quand une politique interne est adoptée, elle s'applique dans tous les pays dans lesquels Nestlé opère indépendamment des obligations légales et réglementaires.

Droits humains

- [Politique en matière de relations du travail de Nestlé \(2010\)](#)
- [Principes de gestion et « leadership » chez Nestlé \(2011\)](#)
- [Nestlé Commitment on Rural Development \(2012\)](#)
- [Politique des Ressources Humaines chez Nestlé \(2012\)](#)
- [Nestlé Commitment on Child Labour in Agricultural Supply Chains \(2013\)](#)
- [Code de conduite pour les fournisseurs Nestlé \(2013\)](#)
- [Nestlé Commitment on Labour Rights in Agricultural Supply Chains \(2015\)](#)
- [Standards Nestlé pour les achats responsables \(2018\)](#)
- [Code de conduite professionnelle \(2016\)](#)
- [Politique de protection de la vie privée de Nestlé \(2017\) usage interne](#)
- [Standard De Nestlé sur la protection de la vie privée \(2017\) usage interne](#)
- [Politique sur la protection de la vie privée des collaborateurs et collaboratrices de Nestlé en France \(2018\) usage interne](#)
- [Nestlé Gender Balance Acceleration Plan](#)
- [Politique globale Nestlé de soutien parental \(2019\)](#)
- [Nestlé needs YOUth](#)
- [Principes de conduite des affaires \(2020\)](#)
- [Human Rights Framework and Roadmap \(2021\)](#)
- [Politique de Durabilité Environnementale de Nestlé](#)
- [Politique Nestlé Sécurité et Santé au Travail](#)
- [Politique Nestlé contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail \(2021\)](#)

Santé et Sécurité

- [Politique Nestlé Sécurité et Santé au Travail](#)
- [Politique de communication aux consommateurs \(2011\)](#)
- [Politique des Ressources Humaines chez Nestlé \(2012\)](#)
- [Politique qualité \(2017\)](#)
- [Human Rights Framework and Roadmap \(2021\)](#)
- [Politique de communication en matière de marketing envers les enfants \(2021\)](#)
- Security Guideline – Threats and workplace violence Contingency Plan (norme interne) (2021)
- [Politique Nestlé contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail \(2021\)](#)
- [Politique de Durabilité Environnementale de Nestlé](#)

Droits environnementaux

- [Standards Nestlé pour les achats responsables \(2018\)](#)
- [Nestlé Responsible Sourcing Guideline \(2013\)](#)
- [Nestlé Commitment on Deforestation and Forest Stewardship \(2013\)](#)
- [Code de conduite pour les fournisseurs Nestlé \(2013\)](#)
- [Standards Nestlé pour les achats responsables \(2018\)](#)
- [Politique Achat Nestlé \(2020\)](#)
- [Politique qualité \(2017\)](#)
- « [Net Zero](#) » (2021)
- [Commitment on Farm Animal Welfare \(2014\)](#)

Lexique

Blockchain : Un registre, une grande base de données qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs, tous également détenteurs de ce registre, et qui ont également tous la capacité d'y inscrire des données, selon des règles spécifiques fixées par un protocole informatique très bien sécurisé grâce à la cryptographie ([mission d'information commune de l'Assemblée nationale sur les usages des chaînes de blocs et autres technologies de certification de registre](#)).

Covid-19 : Crise sanitaire majeure provoquée par une maladie infectieuse émergente apparue fin 2019 en Chine continentale, le coronavirus 2019 (la Covid-19). Ce virus est à l'origine d'une pandémie, déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé.

Crise sanitaire : Situation inédite d'urgence qui représente une menace pour la santé de la population

Discrimination : Action de séparer, de distinguer des individus ou des groupes selon l'origine, la nationalité, la religion, la race, le sexe, l'âge, ou l'orientation sexuelle ou de se livrer à un quelconque acte de harcèlement verbal ou physique fondé sur l'un des motifs ci-dessus ou sur tout autre motif.

Droits humains et environnementaux : Les droits humains et environnementaux désignent les standards internationaux universellement reconnus.

Droits syndicaux : Liberté de créer des organisations syndicales, y adhérer et y exercer des mandats.

Environnement : Ensemble des agents chimiques, physiques, biologiques et des facteurs sociaux exerçant, à un moment donné, une influence sur les êtres vivants et les activités humaines.

Exposition à des substances nocives : tous les troubles dus à l'introduction, volontaire ou non, dans l'organisme d'une ou de plusieurs substances explosives, comburantes, extrêmement inflammables, facilement très toxiques, toxiques, nocives, cancérigènes, mutagènes, toxiques vis-à-vis de la reproduction, lors de la réalisation de travaux.

Handicap : Altération durable ou définitive de la santé mentale, physique, psychologique, cognitive ou sensorielle

Harcèlement moral : Risque que certains employés de fournisseurs, prestataires, sous-traitants fassent l'objet ou se livrent à un quelconque harcèlement verbal ou physique fondé sur l'origine, la nationalité, la religion, la race, l'ethnie, le

genre (y compris non-binaire), l'âge, l'orientation sexuelle, la santé, un handicap physique, mental/intellectuel ou sensoriels, la langue, l'âge, les opinions politiques, l'origine nationale ou sociale.

Harcèlement sexuel : Le harcèlement sexuel peut se présenter soit sous la forme de pression grave même non répétée dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle soit sous celle de propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés.

Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBT) :

- Lesbienne : Femmes attirées par d'autres femmes
- Gays : Hommes attirés par les personnes de sexe masculin
- Bisexuels : Fait d'éprouver de l'attraction autant pour les femmes que les hommes
- Transidentité : Fait de ne pas se définir par le sexe attribué à la naissance

Liberté d'association : Liberté de créer ou de rejoindre une association, c'est-à-dire un groupe de personnes qui disposent des mêmes valeurs ou idéaux et décident de poursuivre des buts communs. La liberté de s'associer implique la liberté de ne pas l'être.

Niveau de vie décent : Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, l'eau, le logement,

l'éducation, les soins de santé, les transports, l'habillement et les autres besoins essentiels, y compris la provision pour les événements imprévus.

Pollution atmosphérique : L'introduction par l'homme dans l'atmosphère et les espaces clos, directement ou indirectement, de substances entraînant des conséquences préjudiciables.

Pollution sonore : Effets provoqués par des phénomènes acoustiques (ou bruits) entraînant des conséquences sur la santé des personnes, de la gêne momentanée à des troubles plus graves.

Protection des données : Concerne d'une part, la confidentialité des données et la cybersécurité c'est-à-dire la sécurité du système d'information utilisé par l'entreprise et, d'autre part, l'utilisation responsable des technologies, c'est-à-dire le respect des principes éthiques dans l'entreprise et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Revenu minimum : Tout collaborateur doit disposer d'un revenu de subsistance, c'est-à-dire un revenu suffisant pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres du ménage dudit collaborateur, ou d'un salaire de subsistance, c'est-à-dire la rémunération reçue pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille.

Revenu de subsistance : Un revenu suffisant pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres du ménage. Ce concept dépasse les notions traditionnelles de réduction de la pauvreté ou de salaire minimum, qui concernent la subsistance et la survie de base. Il met l'accent sur l'idée de gagner un revenu ou une rémunération suffisante pour vivre confortablement.

Santé : Condition physique, bonne ou mauvaise, d'un individu, d'un animal, manière dont il se porte.

Sécurité : Situation d'une personne, d'un groupe, d'une société qui est à l'abri du danger ; état de ce qui est protégé de la dégradation, de la destruction, etc.

Sûreté des biens et des personnes : Protection des biens et des personnes face aux risques sécuritaire issus d'actes de malveillance.

Travail des enfants : Le travail des enfants est un travail qui est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nuisible pour les enfants ou qui interfère avec leur éducation en les privant de l'occasion d'aller à l'école - les obligeant à quitter l'école prématurément ou en les obligeant à tenter de combiner la fréquentation scolaire avec des horaires excessivement de longues heures et un travail pénible. L'un des principes fondateurs de l'OIT est l'abolition

effective l'abolition effective du travail des enfants.

Travail forcé : Toute forme d'asservissement, telle que d'infliger des punitions physiques, d'enfermer les ouvriers, de les menacer de violence à titre de méthode disciplinaire ou de contrôle (par exemple : conserver les papiers, les passeports, les permis de travail ou les fonds des travailleurs comme condition de travail).

Travail dissimulé : Le travail dissimulé recouvre, la dissimulation totale ou partielle d'activité ainsi que la dissimulation totale ou partielle d'emploi salarié.

